

MANDATURE 2014 - 2020

**COMPTE RENDU DE LA SEANCE
DU CONSEIL DU 12^E ARRONDISSEMENT
TENUE LE LUNDI 26 JUIN 2017 - 19 H 00
EN LA SALLE DES FETES DE LA MAIRIE**

Mme Catherine BARATTI-ELBAZ, Maire du 12^e arrondissement, préside la séance qu'elle déclare ouverte à 19 H 00.

Mme Eléonore SLAMA est désignée secrétaire de séance et procède à l'appel nominal (DELIB 12-2017-092) (24) membres sont présents, le quorum (16) est donc atteint.

Etaient présents : Mme ATLAN-TAPIERO, Mme BARATTI-ELBAZ, M. BONNET-OULALDJ, M. BOUIGUE, Mme CHARNOZ, Mme CHOPIN GENET, M. GREAU, M. GREGOIRE, Mme HONORE, Mme KOMITES, Mme MARQUIS, Mme MONTANDON, M. MOULIN, M. NAJDOVSKI, Mme PIERRE-MARIE, M. ROMERO-MICHEL, Mme ROTA, M. SEINGIER, Mme SLAMA, Mme TAÏEB, Mme TAVAUX, M. TEISSEIRE, M. TOUZET, Mme VELAY-BOSC.

Etaient excusés : M. HAAB, M. MARGAIN.

Pouvoirs : Mme GROMBERG (pouvoir donné à Mme TAÏEB), M. MISSIKA (pouvoir donné à Mme CHOPIN GENET), M. PEUTILLOT (pouvoir donné à M. BOUIGUE), Mme VIEU-CHARIER (pouvoir donné à M. BONNET-OULALDJ).

Arrivée, à 20 H 08, de M. MARGAIN, après le vote du Procès-verbal ;

Sortie, à 20 H 38, de Mme SLAMA, après le vote de la délibération DASCO 20170117 ;

Retour, à 20 H 45, de Mme SLAMA, après le vote de la délibération DLH 20170128 ;

Départ, à 20 H 47, de Mme KOMITES après le vote de la délibération DJS 20170203 ;

Départ, à 20 H 48, de Mme MONTANDON (pouvoir donné à M. SEINGIER) après le vote de la délibération DJS 20170203.

Mme Catherine BARATTI-ELBAZ, Maire du 12^e arrondissement, Conseillère de Paris :

« Avant de commencer ce Conseil d'arrondissement, je souhaite dire quelques mots pour saluer cette longue séquence électorale qui s'est achevée quelques jours auparavant, avec quatre tours de scrutins présidentiel et législatif depuis le 23 avril, mais aussi des scrutins de primaires organisés par certains partis qui nous ont beaucoup mobilisés. Il s'agit d'un temps démocratique majeur pour notre pays, en particulier pour ceux qui se sont mobilisés dans les 64 bureaux de vote du 12^e arrondissement. Je tenais à remercier les élus et nombreux bénévoles qui ont présidé les bureaux de vote, et qui ont occupé les fonctions d'assesseurs, rouages indispensables à cet exercice démocratique.

Je souhaite également remercier les services municipaux qui se sont mobilisés, en particulier notre Direction Générale des Services, en l'absence de Morgane GARNIER, notre directrice générale des services, les deux directeurs généraux adjoints ont pleinement assuré leur mission. Je les remercie, ainsi que le service des élections particulièrement mobilisé tout au long de cette année, qui est également le service mobilisé pour le suivi de ce Conseil d'arrondissement. Merci à tous. Je n'oublie pas les agents de logistique générale de la Mairie, les agents de la DPE, nos gardiens d'école, nos agents de sécurité qui se sont tous mobilisés pour le bon déroulement de ce scrutin aux côtés de la Police Nationale et des militaires de l'opération Sentinelle. Tout le monde a contribué au bon déroulement de ces scrutins dans cet arrondissement, et je souhaite le saluer. Les citoyens ont pris part à ce rendez-vous démocratique majeur, même s'ils ont été beaucoup moins nombreux à se rendre aux urnes lors du scrutin législatif. Nous pouvons le regretter et l'intégrer à notre réflexion collective.

Je tiens à adresser mes salutations chaleureuses à tous ceux d'entre nous qui ont été candidats titulaires ou suppléants. Je sais que cela a dû être éprouvant, et je vous remercie de votre présence ce soir. Je félicite nos deux nouveaux députés du 12^e arrondissement de la 7^e circonscription et de la 8^e circonscription, Pacôme RUPIN et Laëtitia AVIA. Ils ont été portés aux responsabilités par le suffrage universel. Je leur ai adressé, dès dimanche soir, mes félicitations républicaines. Je leur ai également indiqué que ne je manquerai jamais de me tourner vers eux dans la période qui s'ouvre dès lors qu'un sujet national se posera et à chaque fois qu'il sera nécessaire de porter à leur connaissance, dans le cadre de mes fonctions de Maire, les intérêts des habitants de notre arrondissement.

Permettez-moi enfin d'adresser une pensée amicale aux députés sortants, Patrick BLOCHE et Sandrine MAZETIER, dont je tiens à saluer l'engagement sincère et efficace au service de notre arrondissement dans le cadre de leurs mandats. Merci à eux pour ce qu'ils ont apporté à notre arrondissement, à notre ville, mais aussi à notre pays.

Un dernier mot pour vous dire que l'action municipale se poursuit aujourd'hui, même si elle n'a jamais été vraiment suspendue. Dans les derniers mois, nous avons continué à travailler, surtout les agents, les collaborateurs et les élus, sur tous les sujets, en veillant néanmoins à respecter strictement la loi qui demande aux élus locaux en responsabilité de limiter leur communication en période électorale. J'ai tenu à ce que nous soyons exemplaires en la matière. A partir de maintenant, nous reprenons le rythme normal en termes de communication. Un prochain numéro de notre journal paraîtra la semaine prochaine. Nous allons reprendre les communications politiques en début de Conseil d'arrondissement, avec un débat organisé sur la politique culturelle.

Peut-être que, demain ou dans les heures qui suivront, le nouveau site Internet de la Mairie d'arrondissement sera mis en ligne, comme dans tous les autres arrondissements. Il est attendu, souhaité. Je suis heureuse de vous annoncer cette sortie qui permettra

de faciliter les démarches administratives de nos concitoyens, avec une information plus claire et actualisée sur tous nos projets. Nous avons pris ce long temps de travail et de saisie de toutes les informations actualisées concernant notre arrondissement. Il s'agit d'un site Internet qui ressemble beaucoup à celui de www.Paris.fr auquel il est étroitement rattaché. Je remercie toutes les équipes qui ont participé à ce travail. Il s'agit d'un travail long, parfois fastidieux. Je remercie celles et ceux qui y ont contribué. Ce sont essentiellement des personnes de la Ville. Nous n'avons pas fait appel à un prestataire extérieur. Florence LECLERC s'est beaucoup appliquée sur la mise en ligne des informations actualisées. Merci à tous pour votre mobilisation et votre participation à ces événements ».

- **DELIBERATION (12-2017-018)** : Adoption du procès-verbal de la séance du Conseil du 12^e arrondissement du LUNDI 22 MAI 2017.

Mme BARATTI-ELBAZ, Maire du 12^e arrondissement, Conseillère de Paris, rapporteure :

« Nous allons débiter la séance avec l'approbation du procès-verbal de la séance du 22 mai 2017. Avez-vous des remarques ? Madame ATLAN -TAPIERO. »

Mme Corinne ATLAN-TAPIERO, Conseillère d'arrondissement :

« Merci, Madame la Maire. Je m'abstiendrai sur le procès-verbal, parce qu'il apparaît, à chaque fois que nous reprenons la parole, tandis que vous ne nous y autorisez pas, que notre remarque n'est pas portée au procès-verbal, mais votre réponse est bien portée. Cela donne une incohérence aux propos. Je trouve que nous devrions réfléchir à l'exercice démocratique que représentent nos interventions en Conseil d'arrondissement. »

Mme BARATTI-ELBAZ, Maire du 12^e arrondissement, Conseillère de Paris :

« Est-ce que vous pourriez donner un exemple précis, parce que, normalement, tous les échanges sont retranscrits. Ce n'est pas une position de principe de masquer la parole de l'opposition dans le procès-verbal. Si vous avez des exemples précis, n'hésitez pas à nous le signaler, Madame ATLAN-TAPIERO, parce que ce n'est absolument pas notre intention. Le procès-verbal est bien là pour traduire la réalité de nos échanges. Toutes les paroles doivent être retranscrites. N'hésitez pas à nous communiquer, par écrit, les passages qui vous semblent manquer, et nous les rajouterons avec plaisir au procès-verbal. Le compte rendu de la séance d'arrondissement n'est pas un document politique. Il s'agit d'un compte rendu de nos échanges qui doit refléter la réalité. Il n'y a aucune raison que la parole de l'un ou de l'autre soit supprimée de ce procès-verbal. Ce n'est pas du tout dans cet esprit qu'il est rédigé. »

Votants : 24 dont 2 pouvoirs

Pour : 23 voix dont 2 pouvoirs :

13 voix groupe Socialiste Radical et Citoyen dont 2 pouvoirs

02 voix groupe Communiste-Front de Gauche

05 voix groupe Ecologiste

02 voix groupe Les Républicains

01 voix groupe UDI-MODEM

Contre : 0

Abstention : 01 voix groupe les Républicains : Mme ATLAN-TAPIERO.

Délibération adoptée à *l'unanimité* des suffrages exprimés.

Personnes présentes à la séance du LUNDI 22 MAI 2017 et présentes ou ayant donné pouvoir à la séance du LUNDI 26 JUIN 2017.

Mme ATLAN-TAPIERO, Mme BARATTI-ELBAZ, M. BONNET-OULALDJ, Mme CHARNOZ, Mme CHOPIN GENET, M. GREAU, M. GREGOIRE, Mme GROMBERG (pouvoir donné à Mme TAÏEB), Mme HONORE, Mme KOMITES, Mme MARQUIS, Mme MONTANDON,

M. MOULIN, M. NAJDOVSKI, M. PEUTILLOT (pouvoir donné à M. BOUIGUE), Mme PIERRE-MARIE, M. ROMERO-MICHEL, Mme ROTA, M. SEINGIER, Mme SLAMA, Mme TAÏEB, M. TEISSEIRE, M. TOUZET, Mme VELAY-BOSC.

(DELIB 12-2017-093)

- **DELIBERATION** : Débat organisé autour de la Communication sur la politique culturelle du 12^e arrondissement.

Communication sur la Politique culturelle du 12^e arrondissement.

Paris est la capitale de la Culture et nous sommes encore chaque jour émerveillés devant la quantité et la qualité de propositions artistiques et culturelles dans notre Ville. Le 12^e y prend toute sa part et se distingue par une offre singulière et variée. Les différents quartiers de notre arrondissement ainsi que le Bois de Vincennes accueillent cette offre large, qui s'étend de plus en plus aux quais de Seine en reconquête. Nous avons ainsi la chance de voir se côtoyer de nombreux acteurs culturels : des structures nationales prestigieuses, des lieux de création actifs, des associations culturelles inventives et des festivals éclectiques. Dans toutes les disciplines, l'art et la culture irriguent notre territoire.

La vitalité de la culture est essentielle. Elle est une source d'ouverture, d'échange, de lien social, d'interpellation, de réflexion. Elle est un bien précieux qu'il nous faut préserver et défendre car, nous l'avons vu, elle peut être violemment attaquée. Nous le savons et nous le défendons ardemment : la culture est un rempart contre la barbarie. Nous sommes convaincus qu'elle est un élément clé du Paris bienveillant et humaniste auquel nous croyons.

Plus que jamais, les artistes ont le devoir de nous interpeller, c'est leur vocation. **Nous défendons toujours la liberté de création.** Nous ne croyons pas que le rôle d' élu soit de programmer, mais bien de permettre aux artistes de rencontrer leur public, et de permettre à tous les publics de rencontrer l'art sous toutes ses formes d'expression, dans une approche intergénérationnelle visant aussi la démocratisation de l'accès à la culture.

C'est pour toutes ces raisons que nous portons une Politique culturelle municipale ambitieuse, sur tout le territoire, qui permette davantage de passerelles entre les nombreux acteurs culturels de l'arrondissement et les habitants du 12^e. Notre politique culturelle est ainsi animée par une double ambition :

- D'abord, nous souhaitons que **tous les habitants aient accès à la culture sans aucune distinction** ; ainsi, nous agissons pour que la culture soit présente dans tout l'arrondissement et irrigue tout le territoire ;
- Ensuite, nous actionnons un maximum de leviers pour **soutenir les acteurs culturels dans l'ensemble de leurs productions et projets** ; mais aussi pour rendre plus visible leur offre et enfin pour animer un large réseau.

1. Depuis trois ans, nous avons mis en place plusieurs dispositifs pour concrétiser ces objectifs.

Le nouveau Pass culture 12 a été lancé dès 2015. Cette carte gratuite, nominative et sans limite d'âge est ouverte à tous ceux qui habitent à Paris, travaillent ou étudient dans le 12^e. A ce jour, **Le Pass culture 12 compte 6 000 détenteurs dont 86 % habitent le 12^e et 70 partenaires dans tout Paris et la Métropole, soit 300 détenteurs supplémentaires par mois en moyenne depuis son lancement.** En proposant des invitations et des réductions dans des lieux culturels grâce à une newsletter diffusée deux fois par semaine et à des offres permanentes, nous portons l'objectif de démocratiser la culture, de faciliter à tous l'accès à des offres culturelles diversifiées, de consolider un réseau d'acteurs culturels sur l'ensemble de l'arrondissement et d'accompagner les acteurs culturels pour toucher un public de proximité de tout âge. Régulièrement, nous allons avec l'ensemble des partenaires à la rencontre des publics pour présenter le Pass et leur offre culturelle. Nous animons ce

réseau d'acteurs et travaillons avec chacun d'eux sur le meilleur moyen de toucher son public en fonction de ses spécificités. Le Pass culture 12 est avant tout l'outil des acteurs culturels du 12^e qui doivent s'en saisir pour fonctionner en réseau, s'ancre dans le territoire et se faire connaître des habitants du 12^e.

Dans cette même optique de démocratisation culturelle, **nous soutenons Le 100ecs dans l'organisation du Festival 12x12, devenu le festival culturel de l'arrondissement.** En 2014, 2015 et 2016, pendant 12 jours au mois de décembre, un parcours a valorisé 12 lieux dans tout l'arrondissement et dans toutes les disciplines. La gratuité de tous les spectacles et expositions est pour nous le fer de lance du festival qui œuvre pour l'accès à la culture pour tous. Tous ces éléments permettent de mettre en avant la richesse et l'éclectisme de l'offre culturelle de notre arrondissement. Le développement des partenariats que nous menons depuis maintenant trois ans répond au double objectif de développer le mécénat dans tout type de projet et d'intégrer les structures privées actives de l'arrondissement au parcours du festival.

Depuis 2014, la **Commission culture de proximité s'est réunie trois fois par an pour soutenir des projets culturels en entrée libre sur tout le territoire : 139 projets ont été financés pour un montant total de 253 945 €.** La Commission est composée d'élus de la majorité comme de l'opposition, de représentants de la DAC, de la Direction générale des services de la Mairie du 12^e, du Conservatoire Paul Dukas, de la Maison des Associations du 12^e mais aussi d'acteurs culturels tels que l'Opéra national de Paris, la Cinémathèque française, le Musée national de l'Histoire de l'immigration. Nous avons également souhaité y associer des acteurs représentatifs du dynamisme de la vie étudiante dans le 12^e : l'Université Sorbonne Nouvelle avec qui nous développons de très nombreux projets pour accompagner son installation prochaine à Nation et le très important CROUS de Paris. Principal moyen de soutien à la création, la Commission culture de proximité défend et accompagne chaque année l'émergence de nouveaux projets. Elle a notamment permis d'obtenir des autorisations pour l'élaboration de fresques de Street-art sur des murs tels que le Mur du 12^e situé rue du Sahel par le collectif Cicero, les peintures de Caroline Laguerre tout au long de la Coulée verte, le parcours Urbacolors dans la résidence Fécamp, Tourneux, Edouard Robert ou encore la venue de street-artistes du monde entier grâce à l'association Paris Hi Hop citoyen pour le grand événement face au mur à la Caserne de Reuilly. Elle soutient également les festivals structurants de notre arrondissement comme le Festival Coulée douce qui réunit plus de 6 000 personnes chaque année sur la Coulée verte, le Festival Entrez dans la danse qui réussit à créer un événement populaire et qualitatif autour de la danse ou encore le Festival MigrActions organisé par le Théâtre de l'Opprimé. La Commission permet d'élargir le public de certains festivals à l'instar des hors les murs dans tout le 12 de June Events organisé par le CDC - Ateliers de Paris Carolyn Carlson. 52 projets ont ainsi été soutenus en 2016 pour un montant de 95 432 €. A noter également que nous recevons un nombre de plus en plus important de dossiers : plus de 250 depuis la première Commission en février 2015.

Convaincus de l'importance du lien entre les acteurs culturels et scolaires, nous finançons chaque année **un spectacle dans les 42 écoles maternelles et élémentaires publiques de l'arrondissement.** Nous souhaitons ainsi participer à l'éveil culturel des jeunes générations. Lors de l'année scolaire 2016-2017, près de 4 500 enfants ont eu la chance de bénéficier de ces spectacles.

Nous avons fait le choix de moderniser l'agenda culturel Culture 12 qui permet, tous les quatre mois, de présenter une synthèse de l'actualité de l'arrondissement. Sous forme d'agenda, il met aussi en avant, par des interviews, deux personnalités culturelles de l'arrondissement dans chacun de ses numéros. Culture 12 valorise ainsi la richesse et la multidisciplinarité de l'offre culturelle de notre arrondissement.

Ces actions sont à mettre en parallèle avec notre volonté de toujours améliorer l'offre d'éducation musicale à Paris et dans l'arrondissement. Depuis son inauguration en 1955, le conservatoire Paul Dukas n'a eu de cesse d'évoluer. Nous sommes aujourd'hui fiers de cet établissement moderne et de qualité qui réussit à concilier excellence et démocratisation des pratiques artistiques. Plusieurs anciens élèves ayant fait leur classe dans le 12^e sont désormais renommés dans leur domaine. L'interdisciplinarité prônée par sa direction contribue au dynamisme de l'établissement qui ambitionne de croiser les techniques du cinéma avec l'art dramatique et la musique. Alors que chaque rentrée est plus juste et équitable grâce à de **nouvelles modalités facilitant l'inscription pour les familles (via Internet et par tirage au sort sur la base de critères)**, le conservatoire accueille désormais 1 400 élèves pris en charge par 135 professeurs, soit **400 élèves supplémentaires depuis l'ouverture du nouveau conservatoire.**

De la même manière, nous avons souhaité ouvrir la Médiathèque Hélène Berr le dimanche. Conformément au souhait de la Maire de Paris d'ouvrir une grande bibliothèque le dimanche par arrondissement, nous sommes heureux d'avoir su trouver les conditions qui permettent aujourd'hui aux habitants de profiter le dimanche d'un lieu culturel majeur de proximité.

2. Cette politique culturelle est en mouvement et nous souhaitons encore la faire évoluer.

En effet, forts de ce contexte, nous sommes fiers que le 12^e soit un des quatre arrondissements à signer prochainement son premier Contrat culture d'arrondissement. Ce document inédit a pour objectif de partager, avec la Mairie de Paris et en lien avec les acteurs du territoire, un diagnostic et un plan d'action pour la période 2017-2020. Le Contrat du 12^e se décline en 11 fiches actions.

L'un des tous premiers objectifs est celui de la présence de la culture dans l'ensemble des territoires. Certains quartiers, notamment autour des boulevards des Maréchaux, apparaissent moins bien dotés en lieux culturels. En prenant en compte leurs spécificités, il est nécessaire que nous continuions de porter, dans les prochaines années, une attention particulière aux projets dans nos quartiers plus périphériques et populaires. Nous avons soutenu les ateliers de Progéniture « Tu descends » dans la rue Changarnier et nous soutiendrons les concerts de musique classique donnés par l'Orchestre de chambre de Paris dans les cours d'immeubles des résidences le long des Maréchaux.

Nous souhaitons faire du développement de la synergie entre les acteurs culturels et les établissements scolaires publics l'un des principaux axes de notre politique. En effet, nous pensons que la Culture façonne les expériences et joue un rôle capital dans la manière dont les enfants interprètent le monde qui les entoure. Ainsi, nous voulons organiser des rencontres entre les acteurs culturels et la direction des établissements pour qu'émergent des projets « Ecole/culture » structurants et novateurs.

Le Festival 12x12, organisé par Le 100ecs et soutenu par la Mairie d'arrondissement ainsi que la Mairie de Paris, doit poursuivre le développement d'une programmation plus qualitative du point de vue artistique pour ces 12 jours d'expositions, de spectacles, de performances au sein de 12 lieux du 12^e. Notre objectif pour le 12X12 est de développer le côté multidisciplinaire, le mécénat et de favoriser la rencontre de tous les publics avec des œuvres exigeantes. La Mairie de Paris a augmenté de 10 000 € en 2017 la subvention donnée au 100ecs, en fléchissant cette augmentation sur l'organisation du 12X12.

Historiquement très marqué par l'artisanat, le 12^e compte de nombreux lieux prestigieux tels que l'École Boule, le Viaduc des arts, l'Institut national des métiers d'art, les Ateliers de Paris... En lien avec les acteurs du 11^e arrondissement comme la

Cour de l'industrie, ces acteurs de l'artisanat forment un écosystème autour des métiers de la création et font intégralement partie de notre politique culturelle. Nous souhaitons initier une synergie entre eux, développer des partenariats et valoriser ce secteur d'activité auprès des habitants et des visiteurs.

Le 12^e connaît une tendance au développement d'activités culturelles de nuit avec l'ouverture de Supersonic, l'autorisation H24 de Concrete, le développement du pop up du Label, le café de la Presse, les festivals dans le bois, l'ouverture d'activités de nuit dans certains bateaux, l'apparition de lieux éphémères comme Ground control, Papa Cabane, la Démesure. Cette dynamique s'ajoute à l'environnement d'Aligre propice depuis longtemps aux activités nocturnes, et à l'institutionnalisation des échanges sur les quais de Seine. Pour accompagner cette tendance qui participe à l'attractivité de notre territoire, nous souhaitons animer un réseau des acteurs de la nuit. Il est en effet indispensable que la nouvelle dynamique du 12^e arrondissement soit positive pour nos quartiers, en accompagnant ces lieux pour qu'ils s'insèrent dans leur environnement sans créer de nuisances.

Dans la continuité de la réforme des conservatoires à Paris menée depuis 2014, nous voulons accompagner et soutenir le projet d'ouvrir encore davantage notre Conservatoire Paul Dukas sur son environnement et l'ensemble des acteurs du 12^e. Ce magnifique équipement culturel rayonne dans l'arrondissement grâce à des partenariats avec les écoles, les Centres Paris Anim', les acteurs sociaux. Avec les Centres Paris Anim', le Conservatoire a mis en place une expérimentation sur la Musique d'ensemble et l'orchestre pour les adolescents en accueillant des élèves des CLAJE. Aussi, au début de l'année 2017, s'est tenu un temps de partage sur les pratiques pédagogiques et une première formation commune des enseignants des conservatoires et des Centres Paris Anim' à la pédagogie de groupe. Il met aussi à disposition des créneaux horaires et partage des actions artistiques avec le CDC Atelier de Paris - Carolyn Carlson. Enfin, tous les lundis de l'année scolaire, le conservatoire met à disposition son auditorium pour des projets proposés et soutenus par la Mairie du 12^e. D'ici 2020, la montée en charge des nouvelles filières voix et instrumentale collective ainsi que le déploiement total du parcours de sensibilisation musical permettront de poursuivre la démocratisation de l'accès au conservatoire par l'accueil de nouveaux publics.

Les bibliothèques sont des équipements culturels ouverts à tous, gratuits, permettant l'accès du plus large public aux contenus culturels, éducatifs et de loisirs. C'est pourquoi nous voulons développer le travail en synergie des trois bibliothèques du 12^e et leur ancrage local pour favoriser l'émergence d'une réponse cohérente aux besoins culturels spécifiques du territoire.

Nous souhaitons poursuivre et accentuer notre politique visant à développer l'Art dans l'espace public pour que l'Art interroge chacun de nous partout dans la Ville. De l'art de la rue à l'installation d'œuvre d'art dans nos rues, en passant par la rénovation des fontaines et le Street-art, nous souhaitons poursuivre notre accompagnement global sur tout le territoire. Depuis 2014, sept projets Street-art ont été réalisés dans l'arrondissement dont notamment le Mur du 12^e rue du Sahel par l'association Cicero ou encore les trois fresques de Caroline Laguerre sur la Coulée verte. Plusieurs nouveaux projets sont par ailleurs lancés comme celui de la tour du CISP dans le cadre du festival des cultures urbaines ou encore dans les quartiers de Bercy et Vallée de Fécamp.

Nous nous donnons également pour objectif d'accompagner, dans la politique culturelle d'arrondissement, l'arrivée de l'Université Sorbonne nouvelle dans le 12^e à l'horizon de la rentrée 2019, avec plus de 18 000 étudiants (6000 /jour). L'Université, qui dispense principalement des enseignements en lettres, langues, arts du spectacle et cinéma, sera un atout supplémentaire pour notre territoire. Elle

disposera en outre d'une bibliothèque, d'une cinémathèque et d'une salle de spectacle qui pourront être en partie ouvertes aux habitants.

Enfin, nous voulons **développer encore davantage le Pass culture 12 avec un objectif de 12 000 Pass à l'horizon 2020 et proposer sa déclinaison en Pass culture Visiteur**. Ce dernier permettra aux personnes de passage dans un hôtel de notre arrondissement de bénéficier d'avantages culturels pendant la durée de leurs séjours. Pour les acteurs culturels qui le souhaitent, il s'agit d'un véritable outil de développement des publics dans notre ville qui compte plus de 38 millions par an.

Le 12^e arrondissement se distingue par une offre riche et multidisciplinaire présentant une grande diversité d'équipements publics et de structures privées actives sur le territoire.

L'offre en théâtre se caractérise par la présence de **onze salles de spectacle** (Théâtre Astral, Théâtre de l'Aquarium, Théâtre de la Camillienne, Théâtre Douze, Théâtre de l'Épée de Bois, Théâtre Laboratoire-Elizabeth Czerczuk, La Ferronnerie, Théâtre de l'Opprimé, Théâtre du Soleil, Théâtre de la Tempête et Théâtre Traversière). La danse est représentée par un lieu de premier plan situé dans le bois de Vincennes, avec le **Centre de Développement Chorégraphique (CDC) Atelier de Paris Carolyn Carlson** mais aussi le **festival annuel *Entrez dans la danse*** organisé par l'association Mouvance d'art contribue au rayonnement de la danse dans le 12^e. L'offre musicale est variée et compte un acteur majeur de la création musicale avec l'**Opéra Bastille**, établissement public national placé sous tutelle du ministère de la Culture. Par ailleurs, de **nombreux lieux de diffusion musicale sont implantés sur les Berges de Seine et à proximité (AccorHotels Arena, Concrete, Supersonic, Le Pop-Up du Label, Café de la Presse, Barrio Latino, China Club)**. Le Bois de Vincennes est un lieu phare de l'arrondissement et permet la tenue de **nombreux festivals de premier plan (Peacock Society, We love Green, Paris Jazz Festival, Classique au Vert, Pestacles)**. Les arts du cirque sont également fortement représentés dans l'arrondissement tout comme les arts visuels qui s'exercent dans différents lieux. Le **100ecs** propose des ateliers ouverts à tous les artistes, et des espaces de travail adaptés pour toutes les formes d'expressions artistiques : arts plastiques, photo et vidéo, multimédia, couture, arts vivants. Cet établissement organise avec le soutien de la Mairie d'arrondissement le **Festival 12x12**, qui permet aux habitants de découvrir de nombreuses disciplines artistiques. Par ailleurs, l'offre privée en **arts visuels** est principalement localisée dans le quartier d'Aligre (avec les galeries Graphem et Terre d'Aligre) ou vers Bastille avec La Maison Rouge - Fondation Antoine de Galbert, proposant des expositions d'art contemporain. Une vingtaine d'autres galeries sont également recensées dans l'arrondissement. L'arrondissement dispose de **trois salles de cinéma** (UGC Ciné Cité Bercy, UGC Lyon Bastille, MK2 Nation) et la Cinémathèque française, institution culturelle dédiée au cinéma, propose des projections, des expositions et des ateliers de découverte et de pratique au sein du Parc de Bercy. Les **métiers de l'artisanat** représentent une part importante de l'attractivité du 12^e. Dans le domaine de la lecture, on peut noter la présence de plus d'une **vingtaine de librairies indépendantes** réparties sur tout le territoire. L'accès à la lecture est favorisé par la présence de **deux bibliothèques (Saint-Eloi et Diderot) et d'une médiathèque (Hélène Berr)**, qui est aussi ouverte le dimanche depuis le 22 janvier 2017. Le **conservatoire municipal Paul Dukas** est un acteur phare de l'enseignement artistique dans le 12^e. L'accès aux pratiques artistiques et amateurs est aussi favorisé par l'action des **six centres d'animation** de l'arrondissement (Centres Paris Anim' Bercy, Montgallet-La Ferronnerie, Reuilly, Villiot-Rapée, Maurice Ravel et la Maison des ensembles). Ces structures sont réparties sur l'ensemble du 12^e et proposent, en plus des ateliers pluridisciplinaires, une offre culturelle riche et variée pour les habitants, comme le Festival des cultures urbaines. N'oublions pas l'art dans l'espace public qui se développe dans le 12^e par le biais de plusieurs acteurs et dispositifs. Les **collectifs œuvrant dans le domaine de l'art urbain** comme 9^e concept, Cicero et My Street Art Paris ainsi que le local inter associatif Decaen, multiplient les interventions dans l'espace public. Le **Palais de la Porte Dorée**,

établissement culturel public de l'État, accueille le Musée national de l'histoire de l'immigration et l'Aquarium tropical. Enfin, les Pavillons de Bercy - **Musée des Arts Forains**, lieu de culture et de spectacle, abritent des milliers d'objets rares et accueillent tout type de manifestations.

Mme Catherine BARATTI-ELBAZ, Maire du 12^e arrondissement, Conseillère de Paris :

« Nous avons souhaité reprendre les débats organisés en début de séance. Nous souhaitons commencer par un sujet important qui mobilise beaucoup d'énergie de la part de l'exécutif municipal, en particulier de mon adjoint en charge de la culture. Je lui passe la parole avec grand plaisir pour vous présenter la communication. Nous avons souhaité y rattacher quelques délibérations à l'ordre du jour de ce Conseil. Puis je passerai la parole aux élus inscrits sur ce débat. Merci à Jean-Luc ROMERO-MICHEL de présenter ce travail qu'il mène à mes côtés. »

M. Jean-Luc ROMERO-MICHEL, Adjoint à la Maire du 12^e arrondissement, Conseiller d'arrondissement, rapporteur :

« Merci, Madame la Maire, mes chers collègues. Le 12^e arrondissement participe pleinement à faire de Paris la capitale de la culture. Paris est une ville phare dans le monde sur ces questions comme elle l'est pour les droits humains, la mode, le tourisme ou encore, vue de l'étranger, la ville de l'amour, de tous les amours.

En s'appuyant sur une diversité et un nombre très important d'acteurs culturels, la Mairie du 12^e arrondissement développe une politique culturelle ambitieuse, animée par une double ambition. D'une part, la démocratisation culturelle pour tous les habitants et sur tout le territoire de notre arrondissement, d'autre part, le soutien aux acteurs culturels dans l'ensemble de leurs projets.

A l'occasion de cette délibération relative au premier contrat culture d'arrondissement, nous en profitons pour faire un bilan des trois dernières années et vous soumettre nos priorités pour les trois années à venir dans le cadre de ce contrat culture d'arrondissement. Il s'agit d'une reconnaissance pour notre politique publique culturelle que le 12^e arrondissement fasse partie des quatre premiers arrondissements choisis pour expérimenter dès 2017 la démarche inédite d'un contrat territorialisé. Au cours des derniers mois, un long travail a été mené avec l'Hôtel de Ville.

Au niveau du 12^e, nous avons associé l'ensemble des acteurs culturels pour élaborer un diagnostic des enjeux culturels dans le 12^e ainsi qu'un plan d'actions pour la période 2017/2020. Onze fiches actions présentent les principaux projets et objectifs. Mes chers collègues, vous avez certainement lu la longue communication qui vous a été adressée, et je vous en épargnerai une lecture exhaustive. Permettez-moi cependant de faire un court bilan des trois années passées et de dresser les perspectives grâce à ce nouveau contrat culture.

Depuis trois ans, les réalisations sont nombreuses. Excusez-moi pour cette énumération à la Prévert : le nouveau Pass culture Paris 12 a été lancé dès 2015 et compte aujourd'hui plus de 6 000 détenteurs, dont 86% habitent le 12^e arrondissement, ainsi que 70 partenaires dont la moitié vient du 12^e arrondissement et l'autre moitié vient des autres arrondissements, même de la métropole. Ce sont chaque mois 300 détenteurs nouveaux. Je rappelle que ce pass est ouvert non seulement aux habitants du 12^e arrondissement, mais à tous ceux qui y travaillent et aux étudiants. Il est, à ce jour, le pass qui offre le plus de propositions dans toute la capitale. Il est aussi celui qui dispose du plus grand nombre de détenteurs.

Depuis 2014, la Mairie du 12^e arrondissement soutient le 100 ECS dans l'organisation du festival 12 x 12. Ce festival est organisé chaque année en décembre pendant 12 jours dans 12 lieux de l'arrondissement. Je salue le directeur du 100 ECS qui est présent ce soir. Il s'impose désormais comme le festival culturel de l'arrondissement, et même bien plus. Avant, nous n'étions qu'un simple financeur. Nous avons d'abord souhaité, avec le 100 ECS, changer la date du festival qui se déroulait avant la Nuit blanche. Notre visibilité était compliquée lorsque nous n'étions pas dans le circuit officiel. Nous avons souhaité être à 50/50 dans l'organisation.

Ce festival, unique à cette période de l'année, séduit au-delà de notre arrondissement, je dirais même au-delà de l'Île-de-France. Depuis 2015, la commission culture de proximité s'est réunie trois fois par an, contre une fois auparavant, pour soutenir des projets culturels en entrée libre et gratuite sur tout le territoire. Ce sont 139 projets qui ont été financés pour un montant total de 253 945 euros. Les deux tiers de nos crédits culturels sont utilisés pour ces actions de proximité, contre un tiers auparavant. Nous avons fait le choix de la proximité. Tous nos dossiers ont été adoptés à l'unanimité. Je salue les élus membres de cette commission, mais aussi les représentants du monde culturel qui y participent. Nous recevons un nombre de plus en plus important de dossiers, plus de 250 depuis la première commission de février 2015.

Convaincue de l'importance du lien entre les acteurs culturels et scolaires, la Mairie d'arrondissement finance chaque année un spectacle dans les 42 écoles maternelles et élémentaires de l'arrondissement. Lors de l'année scolaire 2016-2017, près de 4 500 enfants ont eu la chance de bénéficier de ces spectacles. La modernisation de l'agenda culturel, Culture 12, a été réalisée, permettant tous les quatre mois de présenter une synthèse de l'actualité de l'arrondissement.

La Ville et la Mairie d'arrondissement ont œuvré à l'amélioration de l'offre d'éducation musicale et artistique à Paris et dans l'arrondissement. Depuis son inauguration en 1955, le conservatoire Paul Dukas n'a eu de cesse d'évoluer. Le conservatoire accueille désormais 1 400 élèves, pris en charge par 135 professeurs, soit 400 élèves supplémentaires depuis 2014. Une montée en puissance assez unique à Paris. De nouvelles modalités d'inscription ont été mises en place en 2015 par Internet et tirage au sort sur les bases de critères. Ces modalités ne sont jamais parfaites, mais sont beaucoup plus justes et efficaces qu'avant. Elles facilitent l'organisation des familles. Nous n'avons plus de files d'attente la veille. Des personnes dormaient parfois devant le conservatoire.

L'engagement de la Maire de Paris lors des dernières élections municipales d'ouvrir une bibliothèque le dimanche dans chaque arrondissement a bien été tenu dans le 12^e arrondissement, avec l'ouverture depuis janvier 2017 de la médiathèque Hélène Berr.

Après avoir dressé ce bilan non exhaustif des trois dernières années, quels seront les projets de la période 2017-2020, désormais sanctuarisés dans ce contrat culture ? Dans les projets de la commission de culture de proximité, une attention particulière sera portée aux projets ciblant les quartiers les plus périphériques et populaires. Après les ateliers de progéniture « *Tu descends dans la rue Jean Garnier* », sont programmés les concerts de musique classique donnés par l'orchestre de chambre de Paris dans les cours d'immeuble des résidences le long des Maréchaux, où nous savons que l'accès à la culture est plus compliqué. Notre attention s'est beaucoup portée sur ces quartiers les plus éloignés, mais il s'agit d'aller plus loin.

Le développement de la synergie entre les acteurs culturels et les établissements scolaires et publics est l'un des principaux axes de la politique culturelle du 12^e. Des rencontres entre les acteurs culturels et les directions des établissements seront organisées pour faire émerger des projets école-culture structurants et novateurs. Il leur sera soumis l'idée de faire la promotion du Pass culture auprès du public scolaire.

Je vous rappelle qu'il n'y a pas de limite d'âge pour le Pass culture. Mais je laisserai mon éminent collègue, Laurent TOUZET, compléter. Le festival 12 x 12 doit continuer à se développer en recherchant la pluridisciplinarité et la rencontre de tous les publics avec des œuvres exigeantes et populaires. La Mairie jouera son rôle pour trouver de nouveaux mécènes pour faire de ce festival une manifestation culturelle de niveau national, ce qu'il est pour de nombreux observateurs. La Mairie d'arrondissement initiera une synergie entre les acteurs de l'artisanat d'art pour développer des partenariats et valoriser ce secteur d'activité auprès des habitants et des visiteurs. Je laisse le spécialiste des métiers d'art, mon collègue Richard BOUIGUE, compléter. Il est intarissable sur le sujet.

Pour accompagner la tendance aux activités de nuit dans le 12^e qui participe à l'attractivité de notre territoire, je vous rappelle que nous avons la première boîte de nuit ouverte 24h/24h en France. La Mairie d'arrondissement, en collaboration avec notre collègue, Fabrice MOULIN, souhaite lancer et animer un réseau des acteurs de la nuit pour travailler avec les riverains et limiter les nuisances.

Dans la continuité de la réforme des conservatoires à Paris menée depuis 2014, le projet d'ouvrir davantage le conservatoire Paul Dukas sur son environnement et l'ensemble des acteurs du 12^e est aussi une priorité. La montée en charge des nouvelles filières voix et instrumentales collectives, ainsi que le développement total du parcours de sensibilisation musicale permettront de poursuivre la démocratisation de l'accès au conservatoire par l'accueil de nouveaux publics. Désormais, le conservatoire est ouvert chaque lundi aux seuls projets culturels de notre arrondissement. Beaucoup étant même sélectionnés par notre commission culturelle de proximité.

Les bibliothèques sont évidemment des équipements prioritaires, ouverts à tous, gratuits, permettant l'accès du plus large public aux contenus culturels, éducatifs et de loisir. Le travail en synergie des trois bibliothèques du 12^e ainsi que leur ancrage local seront encouragés pour favoriser l'émergence d'une réponse cohérente aux besoins culturels spécifiques du territoire. Les trois bibliothèques travaillent actuellement en synergie dans le cadre de l'édition 2017 du festival 12 x 12.

Le développement de l'art dans l'espace public, notamment du *street art* - il n'y a pas que le 13^e arrondissement -, sera accentué pour que l'art interroge chacun de nous partout dans la ville. D'ores et déjà, des projets sont en émergence, Porte de Vincennes, à Bercy, dans le quartier Vallée de Fécamp. Le 12^e se veut en pointe dans ce domaine. Le mur de la rue du Sahel va permettre au collectif Cicero d'attirer de nombreux artistes de renommée nationale et internationale. Un vrai travail avec les riverains, mais aussi avec les commerçants de ce quartier. Ceux qui n'ont pas encore vu la merveilleuse fresque de Théo Lopez ont encore quelques jours avant qu'elle ne soit recouverte par une nouvelle fresque au début du mois de juillet.

La promotion du Pass culture 12 se poursuivra avec un objectif de 12 000 pass à l'horizon 2020. Nous continuerons d'aller au-devant du public dans les structures culturelles, mais aussi dans les comités d'entreprise, pour en faire la promotion. Je vous rappelle qu'il est ouvert aux personnes qui travaillent dans cet arrondissement. C'est l'intérêt de nos artistes, de nos compagnies, de nos associations qui travaillent dans le domaine culturel.

La Mairie d'arrondissement lancera, en janvier 2018, le nouveau Pass culture visiteur. Ce dernier permettra aux personnes de passage dans un hôtel du 12^e de bénéficier d'avantages culturels pendant la durée de leur séjour. Pour les acteurs culturels qui le souhaitent, il s'agira d'un véritable outil de développement, Paris accueillant tout de même plus de 38 millions de visiteurs chaque année. En septembre, une réunion de concertation permettra de définir, avec les hôteliers, les modalités et la montée en puissance de ce nouveau pass.

Mes chers collègues, la culture est une priorité dans notre arrondissement et nous avons la chance de bénéficier d'une enveloppe pour cela. Elle est modeste, mais permet de mettre en œuvre nos priorités, et cela en toute transparence grâce à la commission culture de proximité. Par ailleurs, le contrat culture d'arrondissement nous permettra de mieux travailler avec la Mairie centrale et de choisir conjointement nos priorités. Il nous faudra aller encore plus loin pour trouver des mécènes, car nous savons que l'argent public n'est pas extensible actuellement. L'argent reste souvent le nerf de la guerre pour développer des actions culturelles et soutenir les acteurs. Faire accéder la culture à toutes et à tous a été notre priorité durant ces trois dernières années. L'élargissement des offres du Pass culture permet de faire découvrir des horizons culturels nouveaux à des publics très divers.

Le 12^e n'est pas une belle endormie dans le domaine culturel, au contraire. Notre arrondissement foisonne de lieux prestigieux, mais aussi de compagnies très audacieuses ou d'associations qui font rayonner culturellement notre arrondissement. C'est un honneur pour moi de travailler avec tous ces acteurs. Je salue ceux qui sont présents malgré la chaleur. Cela m'enrichit personnellement. Bien sûr, notre défi n'est pas achevé. Avec ce contrat culture, nous nous donnons les moyens d'aller toujours plus loin, bien plus loin. Romain Gary affirmait : « *Vous ne pouvez pas attendre de la vie d'avoir un sens, vous devez lui en donner un* ». Incontestablement, la culture est un moyen privilégié pour nous permettre de trouver du sens à nos vies. Et avec la culture, comme l'écrivait la merveilleuse Marguerite Yourcenar : « *Quoi qu'il advienne, j'apprends. Je gagne à tout coup* ». Je vous remercie. »

Applaudissements

Coupure micro : 23 min35 sec à 25min 24sec

Mme Catherine BARATTI-ELBAZ, Maire du 12^e arrondissement, Conseillère de Paris :

« Vous êtes plusieurs à vous être inscrits sur ce débat organisé. Madame ROTA, souhaitez-vous commencer ? »

Mme Ophélie ROTA, Conseillère d'arrondissement :

« Bravo. Merci pour ce contrat culture qui permet de dresser un état des lieux très complet de l'offre culturelle dans l'arrondissement. C'est l'occasion de nous rendre compte de la diversité de nos équipements : théâtre, danse, offre musicale, cirque, arts visuels, galeries, cinéma, même un musée avec la Cinémathèque, l'artisanat, des espaces de lecture à travers nos librairies indépendantes.

Encore une fois, notre arrondissement fait preuve d'une diversité incroyable, et c'est une véritable chance. Vous avez d'ailleurs lancé le Pass culture en 2015 avec l'objectif de faire mieux connaître aux habitants la richesse culturelle autour d'eux. Aujourd'hui, vous dénombrez 6 000 abonnés dans toute la capitale, dont 86% dans le 12^e. Le chiffre est très encourageant, malheureusement un peu faible par rapport à l'ambition du Pass culture. Pour aider à son développement et pour que ce Pass culture touche un public plus large, pourquoi ne pas l'offrir à tous les nouveaux mariés du 12^e arrondissement, public varié par excellence ?

Je soutiens les priorités d'actions que vous détaillez dans ce contrat culture, tout particulièrement votre volonté d'équilibrer l'offre sur tout le territoire du 12^e, notamment vers le périphérique, ainsi que l'action que vous souhaitez mener avec les bailleurs sociaux. Les équipements culturels existent en périphérie. Nous pouvons citer le Musée de l'Histoire de l'Immigration ou encore le Théâtre du CISP. En revanche, un aspect n'est pas très présent, en tout cas pas formellement, il s'agit de la notion d'échange et de lien que la culture permet. Je pense par exemple au lien entre les générations. La culture permet de créer un lien intergénérationnel. Cela pourrait aussi

être une priorité d'action. Des événements pourraient être organisés, faisant découvrir à l'autre sa culture : le slam, la danse de salon, le hip hop, le rap, le théâtre partagé, etc.

Madame la Maire, je sais que vous travaillez bien avec le directeur de l'Opéra Bastille. Profitez-en pour multiplier les échanges entre les élèves de nos écoles du primaire, du collège et du lycée pour leur faire découvrir l'opéra, mais aussi la variété des métiers et le savoir-faire nécessaire pour faire vivre un lieu comme celui-ci. Je pense qu'au moment des orientations scolaires, cela peut susciter des orientations. Nous voterons toutes les délibérations raccrochées. Merci. »

Mme Catherine BARATTI-ELBAZ, Maire du 12^e arrondissement, Conseillère de Paris :

« Merci beaucoup Madame ROTA. Monsieur BOUIGUE. »

M. Richard BOUIGUE, Premier Adjoint à la Maire du 12^e arrondissement, Conseiller d'arrondissement :

« Merci, Madame la Maire. Quelques mots pour féliciter Jean-Luc ROMERO-MICHEL pour ce contrat culture, ainsi que toutes les personnes qui ont travaillé sur la rédaction de ce texte très intéressant. Je voudrais signifier que ce texte a accordé une place réelle et sérieuse à ce que nous appelons l'artisanat d'art dont nous parlons assez peu dans cet arrondissement, tandis que nous avons des acteurs de renommée parisienne, nationale, européenne, voire internationale. Nous avons la chance, en termes de parcours, d'avoir, dans cet arrondissement, l'Ecole Boule, les Ateliers de Paris, le Viaduc des Arts, l'Institut National des Métiers d'Art, une Chambre des Métiers et de l'Artisanat. Nous avons des acteurs avec lesquels nous pouvons réellement travailler. Depuis 2014, nous essayons de travailler à la distinction et à la valorisation de ces métiers. Je pense qu'il faudra continuer. C'est ce que vous indiquez dans le contrat culture.

Je rappelle que l'année 2016 a été l'occasion, pour la première fois, d'accueillir, ici même, le prix de la création 2016. Nous avons récompensé un lauréat fort talentueux qui s'appelle Marc VENOT, qui a un atelier dans le 20^e arrondissement. Madame la Maire, vous présidez la commission d'attribution des voûtes du Viaduc des Arts pour réimplanter des métiers pour le moins originaux et nouveaux. Je pense à l'installation il y a quelques mois d'une jeune équipe de créateurs, Mydriaz, qui travaille sur des luminaires et du mobilier en laiton et en cuivre. Il s'agit d'un travail très particulier. Il a été accepté de mettre, dans ces voûtes, un bottier très original qui était installé dans le 8^e arrondissement. Il travaille devant les habitants, ce qui permet la découverte de ce métier. Des artistes et artisans d'art très originaux se sont installés dans les voûtes. Certains sont des plumassiers ou des mosaïstes. Nous avons également des maîtres en origami. Des équipes très diversifiées dynamisent de plus en plus ce Viaduc des Arts. Je signale le travail important que nous réalisons avec la SEMAEST et avec l'hôtel d'activité Brulon-Cîteaux dans lequel nous avons des activités d'artisanat traditionnel mêlant aussi les nouvelles technologies.

Madame la Maire, vous m'avez demandé de travailler sur l'attribution de locaux aux associations. Nous avons les attributions de locaux éphémères ou intercalaires. Nous avons développé cela à la Caserne de Reuilly, mais aussi dans les locaux de l'ancien conservatoire. Nous avons accueilli des associations notamment artistiques et culturelles qui sont devenues des acteurs de la commission culture. Nous avons aussi travaillé sur des associations ayant besoin de s'agrandir afin de se développer. Je pense notamment à l'Atelier Carolyn Carlson qui a obtenu un permis de construire pour développer son activité, notamment de répétitions, l'accueil d'artistes en résidence. Il était important que cette compagnie puisse se développer dans le secteur de la Cartoucherie. Elle a récemment donné plusieurs spectacles dans le cadre de *June Events* dans l'arrondissement. Nous avons également pu reloger des associations dans

des locaux d'activité, parfois commerciaux, mais dans des zones dénuées de commercialité dans lesquelles l'installation d'acteurs culturels peut dynamiser la vie des quartiers. L'une des premières attributions est allée à la Compagnie des Toupies. Une petite compagnie installée du côté de la Porte de Vincennes et de la Porte Montempoivre qui intervient de manière remarquable notamment dans la résidence Fécamp-Edouard-Robert-Tourneux. Je signale Bolly Deewani qui va s'installer rue de Tourneux. Je signale l'accompagnement de l'association Arc-en-Ciel, notamment le maintien de son activité de céramique très appréciée dans l'arrondissement. Nous avons d'autres projets culturels qui se mettent en place et qui permettent la valorisation de compagnies. Nous avons eu envie de les pérenniser dans l'arrondissement autant que nous le pouvions en utilisant des locaux souvent vacants ou dont la commercialité était tombée en désuétude. Faire de l'animation culturelle un objet de dynamisation des quartiers est une bonne nouvelle. C'est ce que vous ciblez dans votre contrat culture, et je trouve cela intéressant. »

Mme Catherine BARATTI-ELBAZ, Maire du 12^e arrondissement, Conseillère de Paris :

« Merci beaucoup Monsieur BOUIGUE. Madame PIERRE-MARIE. »

Mme Emmanuelle PIERRE-MARIE, Adjointe à la Maire du 12^e arrondissement, Conseillère d'arrondissement :

« Merci, Madame la Maire. Merci à Monsieur ROMERO-MICHEL pour ce beau témoignage à la culture et ses effectives actions dans notre arrondissement. Je souhaite répondre à Madame ROTA par rapport à son intervention. L'Opéra est un partenaire économique qui accueille, dans le cadre du plan local du 12^e contre les discriminations, des élèves de 3^e des collèges de l'arrondissement. Vous pouvez être rassurée : ce n'est pas seulement un acteur culturel, c'est aussi un acteur économique qui joue pleinement son rôle pour nos concitoyens et surtout nos élèves.

On ne dira jamais assez les bienfaits de la culture, certes sur nos vies personnelles, mais également sur notre construction collective. La culture est une arme incroyablement bienfaitrice. Favoriser l'accès à la culture pour toutes et pour tous, notamment les personnes qui en sont les plus éloignées, est un gage d'une bonne santé politique. L'accès à la culture, au savoir et à l'éducation est essentiel pour que toute personne développe son potentiel et contribue à la société.

Changer de gouvernance culturelle, promouvoir un autre modèle économique pour les arts et la culture, mutualiser les moyens, favoriser la coopération, promouvoir le dialogue interculturel sont autant de défis pour demain et après-demain. L'art et la culture nous aident à vivre, à grandir, à réfléchir, à nous ouvrir aux autres, à prendre du plaisir, à nous amuser, nous interroger. La culture est un efficace levier de cohésion sociale et peut également devenir l'expression d'une identité locale et le reflet d'une attractivité participant au développement économique et touristique de l'arrondissement.

La culture, c'est du faire ensemble au vivre ensemble. Membre de la commission culture de proximité, je peux attester, en tant qu'élue, de l'intérêt de cette commission où siègent les élus de la majorité et de l'opposition avec les acteurs culturels de la commission. Les bienfaits de ces discussions pour mieux connaître, faire partager et irriguer les différents territoires de notre arrondissement en étant particulièrement vigilants sur les différentes formes de culture proposées, du théâtre forum associant les jeunes de nos quartiers au *street art* en passant par des projets dit plus classiques.

La culture, du dire ensemble au vivre ensemble. Depuis trois ans, avec Madame la Maire et l'équipe municipale, afin de défendre l'égalité femme-homme et la lutte contre les discriminations, nous nous efforçons chaque jour, en nous servant de dates symboliques

(8 mars, 17 mai, 25 novembre, 1^{er} décembre), de mettre en débat public des thèmes trop peu souvent abordés, comme la parité, les violences faites aux femmes et aux enfants, le racisme, l'homophobie, le VIH. Tous ces sujets portés par des supports culturels comme des expositions ou des pièces de théâtre amènent au débat, permettent de poser les actes, de dénoncer les injustices, de réfléchir à combattre ces inégalités. Plus que jamais, notre arrondissement et ses habitants ont besoin de culture. Je vous remercie. »

Mme Catherine BARATTI-ELBAZ, Maire du 12^e arrondissement, Conseillère de Paris :

« Merci Madame PIERRE-MARIE pour votre engagement ainsi que celui des élus qui siègent à la commission culture de proximité. Il est important pour nous qu'il y ait des élus de l'ensemble des groupes politiques pour participer aux décisions de cette commission. Madame MONTANDON, vous souhaitez vous exprimer. »

Mme Valérie MONTANDON, Conseillère de Paris :

« Merci, Madame la Maire. La culture comme la petite enfance sont souvent des sujets consensuels dans cette assemblée. Lorsque nous avons des différences, nous n'hésitons pas à vous le faire savoir lors des délibérations ou encore à vous faire des propositions.

Nous apprécions d'avoir un document construit, de qualité, Monsieur ROMERO-MICHEL. Je tiens à le souligner parce que ce n'est pas toujours le cas. Il est vraiment très complet. Nous souhaitons tout de même apporter quelques nuances. Nous rappelons l'épisode douloureux de la suppression des cours individuels dans les centres d'animation, l'absence de concertation avec les enseignants, notamment les parents d'élèves, le rétropédalage en termes de communication de la Mairie de Paris. Nous considérons qu'il s'agit d'une régression en termes d'activité culturelle parce qu'enseigner un instrument tel que le piano, par exemple, à des débutants ne peut se faire qu'en cours particulier. Pour nous, il s'agissait avant tout d'un choix budgétaire non assumé. Nous ne pouvons pas non plus cautionner et nous contenter d'un tirage au sort pour les inscriptions au conservatoire. C'est une ineptie qui est devenue une normalité, mais pas pour nous. Le hasard ne remplacera jamais la qualité et l'excellence.

Monsieur BOUIGUE, j'apprécie que vous ayez, à plusieurs reprises, mentionné et attiré l'attention sur le manque de salles de répétition et de spectacle. Il s'agit d'un constat. De nombreuses associations et écoles, notamment en fin d'année, bataillent afin de pouvoir produire leurs spectacles. L'Espace Reuilly est souvent trop onéreux pour elles et toujours indisponible en fin d'année. Vous avez également mentionné l'artisanat.

Permettez-moi d'apporter deux bémols. Le premier sur le Viaduc des Arts : peut-être qu'il faut travailler sur la signalétique. Nous avons déjà mentionné ce sujet à plusieurs reprises. Peut-être une signalétique au niveau de la promenade plantée, car les personnes ignorent souvent le trésor qui se trouve en dessous. Mais aussi une invitation à la Gare de Lyon. Vous parlez d'un pass touristique. C'est aussi l'occasion d'associer le Viaduc des Arts. Les voyageurs en transit pourraient recevoir une invitation à se rendre durant deux ou trois heures au Viaduc des Arts.

Permettez-moi aussi de rappeler que les artisans du tunnel des artisans n'ont aucune visibilité quant à leur devenir. Je ne vois pas de mention dans la communication. Cela est bien dommage.

Une question sur la politique d'aide à la création, pas simplement le fonctionnement des associations. Qu'en est-il de la politique d'aide à la création ?

Une dernière remarque sur les subventions des associations. Certains dossiers sont souvent incomplets. Nous ne manquons pas de vous le signaler. Il me semble qu'en

début de mandat, lors d'un débat sur les attributions de subvention aux associations, vous avez dit qu'il y aurait un jour une communication, du moins une méthode, sur les attributions. Nous sommes à mi-mandat, est-ce toujours d'actualité ?

Une question sur la bibliothèque Hélène Berr qui est effectivement ouverte le dimanche. Il y eut des conflits sociaux au début au sujet de son ouverture. Qu'en est-il ? Avez-vous un premier bilan sur la fréquentation ? C'est ce qui a été demandé par deux groupes politiques, dont le nôtre. Merci. »

Mme Catherine BARATTI-ELBAZ, Maire du 12^e arrondissement, Conseillère de Paris :

« Merci beaucoup. Madame SLAMA, vous êtes également inscrite. »

Mme Eléonore SLAMA, Adjointe à la Maire du 12^e arrondissement, Conseillère d'arrondissement :

« Merci beaucoup, Madame la Maire. Je profite d'avoir la parole pour saluer le travail absolument remarquable de notre collègue, Monsieur ROMERO-MICHEL, qui vient de détailler précisément la politique culturelle volontariste menée par la Mairie du 12^e et la Mairie de Paris.

Je souhaite insister un instant sur un volet de cette politique, la culture comme ciment du vivre ensemble, comme créateur de lien social, en tant qu'adjoint au logement et à la qualité de l'habitat. Beaucoup de projets ont été menés en ce sens. L'une de ces magnifiques illustrations vient de s'achever il y a à peine quelques jours. C'était le 1^{er} juin dernier au pied du 28 avenue Lamoricière, avec le projet « Tu descends », mené par la compagnie Progéniture, qui a mêlé pendant plusieurs mois, de manière collaborative, théâtre, funambulisme, arts de la rue, histoire du quartier et de ses habitants lors d'ateliers hebdomadaires. Chers collègues, je peux vous dire que, le 1^{er} juin dernier, lors de la restitution de ce beau projet, j'ai été particulièrement bluffée par l'énergie et l'enthousiasme, mais aussi par la qualité du travail réalisé par les habitants du quartier et la compagnie Progéniture.

Des habitants qui, précédemment, ne se parlaient pas, voire ne se comprenaient pas à cause de différences de génération ou de mode de vie, ont réussi grâce à ce beau projet à se parler, à créer ensemble, à apprendre ensemble. Voilà, selon moi, l'une des clés qui fonctionne pour créer du lien social, du plaisir à partager et à vivre ensemble. Ce beau projet n'aurait pu voir le jour sans argent, en particulier sans le financement, via sa réserve parlementaire, de Sandrine MAZETIER qui a financé une grande partie de ce projet avec le bailleur, la Ville mais aussi le volontarisme de la Mairie du 12^e. Ce beau projet mené par la compagnie Progéniture sur le boulevard des Maréchaux a été remarquable et mérite d'être souligné ce soir. Mais je pourrais citer tant d'autres projets : l'exposition photographique des habitants à Charenton avec la compagnie Esprits Bariolés, à la Vallée de Fécamp l'exposition *Urban Color Street Art* en 2015, l'association APDV qui installe des œuvres plastiques dans les halls et les loges des gardiens d'immeubles de la RIVP. La Mairie du 12^e a pu le mettre en place grâce à l'amendement BLOCHE. J'évoquais Sandrine MAZETIER et désormais Patrick BLOCHE qui ont réalisé tous deux un travail admirable. Je forme le vœu, Madame la Maire, que cette collaboration avec nos représentants à l'Assemblée Nationale soit tout aussi féconde pour les habitants du 12^e arrondissement à l'avenir.

En lien avec Paris Habitat et grâce à l'action volontariste de la Mairie du 12^e, nous mettons en place la location de locaux commerciaux à des associations culturelles du 12^e à tarif préférentiel en échange d'actions de médiation culturelle à destination des habitants. C'est ce que j'appelle des partenariats gagnant/gagnant, et nous avons tout intérêt à poursuivre dans cette voie. Bravo pour cette action menée conjointement par Messieurs ROMERO-MICHEL et BOUIGUE.

Pour finir, je veux vous parler de l'avenir. Ma joie est grande quant à la mise en place cette année d'un projet particulièrement intéressant avec l'orchestre de chambre de la philharmonie qui va permettre de faire des concerts dans les cours d'immeubles de nos quartiers populaires. Le 12^e et le 13^e ont été choisis. Demain, un public qui ne se rend pas spontanément à ce type de représentation va pouvoir en bénéficier pleinement cette année. La culture pour tous, accessible à tous gratuitement. La culture comme ciment du vivre ensemble, c'est aussi cela, la politique volontariste de la Mairie du 12^e arrondissement. Je vous remercie. »

M. Nicolas BONNET-OULALDJ, Conseiller de Paris :

« Madame la Maire, mon cher collègue Jean-Luc ROMERO-MICHEL, bien sûr, je partage les orientations et les propos qui ont été tenus, mais je souhaite recontextualiser un peu cette communication. On ne peut pas évoquer une politique locale, municipale, sans tenir compte du contexte national. Malheureusement, depuis plusieurs gouvernements, la culture est abandonnée sur le plan national, et beaucoup d'artistes sont en grande précarité, beaucoup de compagnies, de théâtres sont en grande difficulté financière. Cela a été vrai sous le mandat de Nicolas SARKOZY qui a été un premier coup, et cela a été également vrai sous le mandat de François HOLLANDE qui a été un second coup porté à la culture. Certains ministres ont quitté leurs portefeuilles pour ces raisons.

Je rappelle les nombreux conflits sociaux. Nous nous rappelons ce qui s'est passé à France Radio, à I-Télé. Il existe une concentration des pouvoirs financiers d'un petit nombre sur la culture. Je pense que nous devons en parler parce que c'est ce qui va tuer la culture, même la culture de proximité.

Deuxième contexte, il s'agit de la montée de la barbarie, les attentats qui ont frappé Paris et d'abord la culture, qui ont frappé *Charlie Hebdo*, le Bataclan, les terrasses de cafés. La culture doit être une priorité dans un enjeu d'humanité, dans un enjeu de paix, dans un enjeu de sens critique. J'insiste là-dessus parce que le début de la communication me va bien. On dit qu'elle est source d'ouverture, d'échange, de lien social, d'interpellation et de réflexion. Je dirais surtout que la culture est source de capacité à construire l'esprit critique, l'esprit des lumières, que la culture permet l'émancipation, donc l'accès à la liberté de tous. Pour reprendre les propos de Georges Schneider, l'un des fondateurs du sens de l'éducation, qui a écrit de nombreux livres sur l'apprentissage et le jeu, il disait que l'accès aux chefs d'œuvre est important, mais surtout la possibilité que chacun atteigne son propre chef d'œuvre. C'est en ce sens que nous devons aider la création, les artistes, et non pas, comme dans beaucoup de collectivités, ce qui n'est pas le cas à Paris, utiliser la culture simplement pour le lien social ou pour passer le temps. Notre objectif à Paris est d'aider à la création, d'aider chacun à accéder à la création et à l'œuvre d'art. Ceci est écrit dans la communication : nous défendons la liberté de création.

L'égalité d'accès à la culture passe d'abord par l'école et par la gratuité de certains programmes, mais pas simplement la gratuité de la consommation de l'objet culturel, la gratuité de l'accès à la pratique culturelle. Je reviens sur les propos de Madame MONTANDON au sujet du conservatoire. Il existe une vraie problématique, notamment le tirage au sort. Mais ceci est également vrai sur des centres socioculturels que nous aidons. Actuellement, les inscriptions se déroulent au centre Ravel, et j'ai appris qu'il fallait venir à 7 heures pour l'initiation à la danse, que la queue était interminable et que certains parents renonçaient face à cette difficulté. J'insiste sur la qualité et le processus d'inscription, la possibilité de donner à chaque famille la capacité d'accéder aux lieux de pratique artistique.

Troisième point, la rencontre entre les artistes et le public, pas simplement la consommation de la culture. Un rapport direct entre les artistes et l'ensemble du public. Je pense que ceci est très important pour aiguïser le sens critique.

Je ne reviens pas sur la médiathèque Hélène Berr, vous savez notre opposition au travail le dimanche vis-à-vis de l'emploi. C'est un manque dans votre communication. On y parle très peu de l'emploi culturel. Je pense qu'il y a une grande précarité, une grande souffrance. Ceci est vrai dans une institution telle que la médiathèque Hélène Berr. Nous avons rencontré les salariés qui étaient opposés à l'ouverture du dimanche, non pas à l'ouverture en elle-même, mais par rapport aux conditions de travail. Je pense que nous devrions regarder cela de plus près.

Je termine sur un sujet que j'ai porté au Conseil de Paris, la Fabrique à Paris et les artisans d'art. Monsieur BOUIGUE a dit beaucoup de choses que je partage. J'insiste sur la nécessité d'ouvrir des ateliers. Si nous voulons une vraie politique municipale qui permette de maintenir les artisans d'art, il faut une politique de préemption forte dans le domaine des ateliers d'art. C'est ce que font les Ateliers de Paris, mais ce n'est pas suffisant, et beaucoup d'artisans sont obligés de quitter Paris.

Nous sommes contre la concentration financière d'un minimum de personnes sur la culture. J'attire l'attention sur le risque des partenariats privés, des mécénats et sur l'importance d'avoir un financement public à la hauteur. »

Mme Catherine BARATTI-ELBAZ, Maire du 12^e arrondissement, Conseillère de Paris :

« Merci beaucoup Monsieur BONNET-OULALDJ. Monsieur TOUZET, vous êtes le dernier orateur dans ce débat. »

M. Laurent TOUZET, Adjoint à la Maire du 12^e arrondissement, Conseiller d'arrondissement :

« Un grand merci à la Maire du 12^e et à Monsieur ROMERO-MICHEL d'avoir mis l'éducation artistique et culturelle en très bonne place dans ce contrat culture. L'éducation artistique et culturelle est au cœur des missions de l'école, de l'école publique en particulier. Elle est d'abord assurée par les enseignants, mais aussi par les animateurs. Le rôle d'une municipalité comme celle de la Ville de Paris, comme du 12^e arrondissement, est de financer davantage cette éducation artistique et culturelle. Je parlerai de financement dans mon intervention. Il s'agit de rapprocher les enfants des écoles, des institutions, des acteurs, des associations culturelles et artistiques locales.

A cet égard, la Ville de Paris a des dispositifs parfois anciens pour favoriser l'éducation artistique et culturelle. Ce sont les professeurs de la Ville de Paris en arts plastiques, ce sont les classes à PAC (Projet artistique et culturel). Il s'agit d'un gros budget de la Ville de Paris, énormément apprécié par les enfants des écoles publiques. Ce sont les résidences d'artistes. Nous en bénéficions régulièrement dans le 12^e arrondissement, en particulier en collège.

Je voudrais insister sur un point qui me semble important et d'actualité : ce sont les temps d'activité périscolaire. A l'heure où ce gouvernement remet en question la réforme des rythmes scolaires et le financement des temps d'activité périscolaire, je voudrais souligner combien ces temps, à Paris, ont été une occasion formidable de développer l'éducation artistique et culturelle dans nos écoles. Les ateliers sont assurés par des acteurs artistiques et culturels de l'arrondissement. Je pense au CLAJE, à la Ligue de l'Enseignement.

Je vais m'attarder sur quelques exemples. Nous parlions tout à l'heure du conservatoire. Madame MONTANDON, vous avez regretté le principe du tirage au sort. Monsieur ROMERO-MICHEL a souligné combien nous avons déjà pu accroître le nombre de places en conservatoire. Idéalement, il faudrait que tout enfant du 12^e qui souhaite s'inscrire au conservatoire puisse le faire. En attendant, ce que nous avons réussi à

faire avec les nouveaux rythmes scolaires, c'est de permettre au conservatoire de se rendre dans toutes les écoles. Aujourd'hui, dans la plupart des écoles du 12^e arrondissement, vous avez des ateliers de chorale ou d'instrument assurés par des professeurs du conservatoire de façon régulière et qui donnent satisfaction. Ils permettent de rapprocher du conservatoire des enfants issus de différents milieux. Le tirage au sort permet de varier le profil des enfants qui s'inscrivent au conservatoire.

Second exemple, les ateliers assurés par le 100 Charenton. Ces ateliers sont centrés autour de l'activité d'un artiste, autour de la production d'un artiste. Il s'agit d'un projet réalisé avec les enfants qui s'incarne dans des moments forts de la vie artistique et culturelle de l'arrondissement. C'est à l'occasion du festival 12 x 12 puis à nouveau à l'occasion d'art balade sur la promenade plantée dimanche dernier que nous avons pu admirer le résultat de ces ateliers. L'an dernier, nous nous souvenons des robes de Marianne par l'artiste Ferrer.

Dernier exemple avec l'association Graine de Partage, qui réalise des ateliers d'éveil au cinéma, qui a amené pour la première fois, cette année, des enfants en temps périscolaire à s'impliquer dans le festival 12 Courts de Minuit qui, pour l'occasion, s'est transformé en festival 12 Courts de Midi. L'année prochaine, l'objectif est d'étendre ce dispositif aux collégiens.

Vous l'avez compris, le temps périscolaire est un formidable temps pour l'éducation artistique et culturelle, et il ne faudrait pas que ce soit mis en péril par les projets de ce gouvernement.

Je termine avec le budget plus propre à la Mairie du 12^e arrondissement. Sur notre dotation d'animation culturelle, nous finançons un spectacle dans chaque école maternelle et élémentaire du 12^e arrondissement à hauteur de 600 euros. Ce sont des spectacles assurés pour l'essentiel par des compagnies locales et qui donnent grande satisfaction. Ce sont des artistes qui entrent dans l'école pour faire des spectacles. Les enfants sont ravis. J'ai le plaisir de siéger dans la commission culture de proximité et nous avons aussi l'occasion, dans ce cadre, de financer des projets en lien avec des écoles du 12^e arrondissement. Monsieur ROMERO-MICHEL a mentionné le *street art*, mais ce sont aussi des œuvres mosaïques sur des murs d'écoles. Devant la Mairie du 12^e, se trouve une exposition temporaire de photographies réalisée par des collégiens de Paul Verlaine en lien avec la Maison Européenne de la Photographie. C'est Music Battle Inter-Collèges. Nous finançons ainsi de nombreuses actions.

Je termine en mentionnant l'une des fiches action de ce contrat culture qui porte sur l'extension des interactions entre les équipements culturels du 12^e arrondissement grâce à des dispositifs. Madame MONTANDON évoquait la disponibilité des salles. Effectivement, nous n'avons pas autant de salles que nous le voudrions, mais nous avons beaucoup progressé sur la mise à disposition des salles auprès des écoles. Aujourd'hui, nous avons beaucoup de créneaux à l'Espace Reuilly, au conservatoire, au théâtre 12, mis à disposition des écoles publiques de notre arrondissement. Je vous remercie. »

Mme Catherine BARATTI-ELBAZ, Maire du 12^e arrondissement, Conseillère de Paris :

« Merci beaucoup Monsieur TOUZET. Sur ce dernier point, je précise qu'il s'agit de mise à disposition gratuite pour les établissements publics. Nous avons augmenté les dates de l'Espace Reuilly pour les écoles, collèges et lycées publics de l'arrondissement. Nous avons beaucoup travaillé avec le conservatoire pour permettre aux acteurs culturels du 12^e et aux associations d'accéder à l'auditorium de ce conservatoire. Monsieur ROMERO-MICHEL, quelques éléments de réponse, mais nous n'allons pas clore ce débat ce soir sur le rôle de la culture dans notre société et son financement. »

M. Jean-Luc ROMERO-MICHEL, Adjoint à la Maire du 12^e arrondissement, Conseiller d'arrondissement :

« Je souhaite vous remercier collectivement pour ces nombreuses interventions. Nous y sommes très sensibles avec Madame la Maire, d'autant que vous avez plutôt donné un *satisfecit* à cette politique que nous tendons à mener ensemble.

Vous savez que, dans une mairie d'arrondissement, il n'y a pas de service culturel. Nous avons la chance d'être soutenus par la DAC, mais ce n'est pas toujours suffisant. Je souligne Monsieur BINET qui est au cabinet de la Maire, mais qui s'occupe de bien d'autres choses. Nous avons la chance d'avoir des stagiaires, et je salue Albane. Sachez que, pour gérer le Pass culture, ce sont 300 nouvelles adhésions par mois. Il faut toujours trouver de nouveaux acteurs culturels. Nous avons dépassé les 70. Il s'agit d'un réel travail. Il faut aller les voir. J'en vois un certain nombre, mais ils en voient beaucoup plus. Je les remercie. Je remercie également les acteurs présents ce soir : le théâtre de l'Opprimé, l'UGC Lyon Bastille, le 100 ECS, le théâtre Astral, le centre Ravel. J'espère n'oublier personne. Je remercie les membres de la commission culture. La Maire a souhaité que je la préside. Florence, Fadila, Laurent, Emmanuelle, Richard, Ophélie et Isabelle en sont membres, et je les remercie pour leur travail coopératif au-delà de toute politique stérile.

Madame la Présidente, chère Ophélie, beaucoup de choses constructives, comme toujours, avec vous. Le Pass culture aux mariés, je l'ai déjà fait à certains mariages. Il est vrai que nous devrions le faire systématiquement. C'est une excellente idée. Si la Maire et tout le monde en est d'accord, nous pourrions l'étendre. Il faut y réfléchir. Ce pass est ouvert à tout le monde, et il y a beaucoup d'offres pour les enfants. Il y a tout intérêt à ce que nous fassions la promotion de ce pass. Il faut voir comment, car il ne faudrait pas blesser ou vexer les parents qui n'apprécieraient pas. Nous n'allons pas forcer les enfants à le faire. Il faut réfléchir à la manière de le faire intelligemment. Ce sera un moyen d'avoir plus de détenteurs. Cela signifie plus de personnes qui se rendent aux spectacles. Ceci est très important pour nos acteurs culturels. Nous savons à quel point le Pass culture a pu jouer un rôle après le 13 novembre 2015.

Nous faisons beaucoup de choses avec l'Opéra Bastille. Nous les rencontrons souvent. J'ai rencontré le président de l'Opéra Bastille il y a quelques mois. Je vous annonce que, pour le 14 juillet, 100 places seront réservées à la Mairie du 12^e. Une opération Pass culture a été réalisée auprès du personnel de l'Opéra Bastille le 13 juin dernier. Il faut savoir que de nombreuses entreprises, de nombreux lieux culturels ne savent pas que leurs personnels peuvent en bénéficier. Désormais, de nombreux personnels en bénéficient. Concernant l'échange intergénérationnel, évidemment, nous allons dans ce sens. D'ailleurs, nous voyons ce qui se passe dans un certain nombre de chorales.

Richard BOUIGUE, je ne lui répondrai pas puisqu'il a rédigé la partie sur l'artisanat d'art. Je le remercie de contribuer à cette question et de collaborer au mieux avec moi. Emmanuelle est très active sur les questions culturelles. Elle l'a dit tout à l'heure. Je veux la saluer. Dans le cadre du travail qu'elle fait concernant les discriminations, il existe une partie culturelle très importante. Nous faisons aussi avancer la lutte contre les discriminations dans la culture. Je pense à la semaine des diversités LGBT qui s'est déroulée dans le 12^e arrondissement, à tout ce qui se fait dans la culture autour de l'égalité homme-femme. Le Refuge a également accueilli plusieurs manifestations culturelles ces dernières années qui ont été soutenues par la Mairie du 12^e et la délégation de Madame PIERRE-MARIE.

Madame la Présidente, Valérie MONTANDON, merci du *satisfecit* général. J'entends ce que vous dites sur la suppression des cours individuels. Ce débat n'est pas terminé, mais nous avons choisi de favoriser le fait que de plus en plus d'enfants, notamment de milieux défavorisés... Pour les inscriptions, nous sommes tous d'accord. Nous attendons le système parfait qui donne satisfaction à tout le monde. Le système précédent ne

donnait pas du tout satisfaction. Continuons à avancer dans la construction, mais je pense que nous avons trouvé le moins mauvais des systèmes - sans dire qu'il soit parfait. Reconnaissons que, dans cet arrondissement, nous avons la chance incroyable d'avoir eu 400 places supplémentaires depuis le début de ce mandat. Ce n'est pas rien.

Pour l'Espace Reuilly, vous avez raison, mais c'est aussi la rançon du succès. Il est extrêmement demandé, et nous n'arrivons pas à faire face à la demande. En tout cas, nous essayons de favoriser les associations du 12^e arrondissement. Sur les dossiers, nous nous améliorons. Notre contrat culture est tout de même le fruit d'un très long travail. Même si les services de la DAC ont beaucoup fait, nous avons dû beaucoup travailler. Nous nous améliorons. Pour la bibliothèque Hélène Berr, nous n'avons pas encore de bilan général, mais la directrice nous dit que la fréquentation est très importante. Cela répond à la demande. Nous ne faisons pas de bilan au bout de 3 ou 6 mois, mais, à la fin de l'année, nous pourrions avoir un bilan intéressant.

Eléonore SLAMA a évidemment beaucoup évoqué le rôle de la culture dans le lien social, et elle a raison. Nous discutons beaucoup, au sein de la commission culture de proximité, du fait de favoriser la culture dans des endroits où cela paraît plus difficile. Je vis sur les Maréchaux et je n'ai pas forcément l'impression d'être décalé. Mais on sent bien que, lorsqu'on est sur les Maréchaux, on a accès à moins de choses. D'ailleurs, le centre Ravel et le Théâtre 12 jouent un grand rôle dans ce domaine. Nous avons essayé de prioriser un certain nombre d'actions tout au long du périphérique, à la Porte de Vincennes, avec les bailleurs sociaux. Nous allons continuer dans ce domaine.

Monsieur le Président, Nicolas BONNET-OULALDJ, je ne reviendrai pas sur les considérations nationales que vous avez le droit de tenir. Je dirai simplement qu'au niveau national, nous avons eu la chance d'avoir des parlementaires qui ont soutenu la culture de proximité grâce à leur réserve parlementaire. Le festival MigrActions a été soutenu par la réserve parlementaire de Sandrine MAZETIER. Nous espérons que cela va continuer. En tout cas, nous allons œuvrer dans ce sens.

Pour la médiathèque Hélène Berr, je rappelle qu'il s'agissait d'un engagement d'Anne HIDALGO durant la campagne. Cet engagement est arrivé après des mois de discussions. Il s'agissait d'une proposition importante faite par les citoyens. Le personnel est essentiel. Nous avons la chance d'avoir trois bibliothèques avec un personnel formidable, mais rien n'a été imposé. Les personnels qui ne souhaitent pas travailler le dimanche ne sont pas obligés de le faire. C'était un engagement, il est tenu. Tout a été fait pour que, socialement, les conséquences soient moindres. Nous aurons l'occasion d'en reparler ici puisqu'un bilan sera réalisé.

Cher Laurent TOUZET, nous avons travaillé et nous devons travailler encore plus pour l'accès des enfants à la culture. La réforme des rythmes scolaires a été une chose importante. Beaucoup de choses ont été faites. Les robes de Marianne ont été des réalisations spectaculaires qui ont touché les parents et qui avaient du sens, au-delà de l'acte culturel. Music Battle devient un événement de plus en plus important. Nous avons évidemment soutenu les 12 Courts de Midi dans le cadre de la commission de proximité.

Je souhaite encore tous vous remercier de votre intérêt pour notre politique culturelle. Incontestablement, la culture nous enrichit. Nous sommes tous d'accord pour le dire. Elle nous dépasse et, parfois même, n'est-ce pas, mon cher ami Nicolas, elle peut nous troubler, car, comme le dit René CHAR : « *Ce qui vient au monde pour ne rien troubler ne mérite ni égards ni patience* ». Je vous remercie. »

Applaudissements.

Mme Catherine BARATTI-ELBAZ, Maire du 12^e arrondissement, Conseillère de Paris :

« Difficile de parler après René CHAR. Merci beaucoup, Monsieur ROMERO-MICHEL, pour cette présentation de la communication, du contrat culture. Il est important que nous formalisons. Je crois qu'il s'agit de la première fois que nous formalisons une politique culturelle ainsi. Nous l'avons fait avec les services de la Ville, mais aussi beaucoup avec les acteurs culturels. Ce n'est pas pour rien qu'ils sont nombreux ce soir. Cela s'est vu dans les prises de parole, tous les adjoints ont contribué à enrichir ce document. Merci. Cela fait plaisir de parler de culture pendant un peu plus d'une heure en Conseil d'arrondissement. Merci à tous. Je propose que nous évoquions le tunnel des artisans lors d'une prochaine occasion, Madame MONTANDON. Je ne suis pas certaine que ce soit ce débat qui nous permette d'évoquer le projet Bercy Charenton. Nous aurons l'occasion d'en reparler très prochainement.

Le débat est terminé. Plusieurs délibérations étaient rattachées à cette communication. Est-ce que vous êtes d'accord pour que nous les votions de manière groupée ? Je vous remercie. »

- **DELIBERATION** : Adoption du Contrat culture d'arrondissement du 12^e.

M. Jean-Luc ROMERO-MICHEL, Adjoint à la Maire du 12^e arrondissement, Conseiller d'arrondissement, rapporteur :

Votants : 29 dont 4 pouvoirs

Pour : 29 voix dont 4 pouvoirs :

15 voix groupe Socialiste Radical et Citoyen dont 3 pouvoirs
03 voix groupe Communiste-Front de Gauche dont 1 pouvoir
05 voix groupe Ecologiste
05 voix groupe Les Républicains
01 voix groupe UDI-MODEM

Contre : 0

Abstention : 0

Délibération adoptée à *l'unanimité* des suffrages exprimés.

(DELIB 12-2017- 094)

- DVD 20170054 : *Aménagements de voirie 2017 en faveur de la circulation des bus, prolongement des lignes 72 et 201. Demande d'une subvention au Syndicat des Transports d'Ile-de-France.*

M. Emmanuel GREGOIRE, Adjoint à la Maire de Paris, Conseiller de Paris :

« Après René CHAR, je vais vous parler autobus. Comme le disait Bobby LAPOINTE : « *Il y a de la poésie dans les autobus.* » Deux bonnes nouvelles concernant des prolongations de lignes de bus qui peuvent changer la vie quotidienne de milliers de concitoyens, mais aussi assurer une meilleure desserte d'un certain nombre d'équipements publics, notamment culturels, mais aussi des parcs et jardins de notre arrondissement.

Tout d'abord, la ligne 72 qui allait du Parc de Saint-Cloud à l'Hôtel de Ville. Ce projet de délibération vise à demander un financement au STIF pour sa prolongation jusqu'à la Gare de Lyon. Je le dis sous l'œil vigilant de l'adjoint de la Maire de Paris, Christophe NAJDOVSKI, qui s'occupe de ces sujets. C'est une ligne de bus qui permettra notamment d'entamer la préfiguration de la ligne à haut niveau de service sur les quais hauts qui vient compléter le plan de compensation de la fermeture des voies sur berges.

La ligne 201 desservait Champigny à Joinville-le-Pont et ira jusqu'à la Porte Dorée. Cela aura l'avantage, pour les habitants du 12^e, d'assurer une meilleure desserte d'un endroit magnifique, pas le plus connu, mais l'un des plus agréables de l'arrondissement. Je le dis sous l'œil attentif de l'adjointe à la Maire de Paris, Pénélope KOMITES, qui s'occupe notamment de l'Ecole du Breuil et de son *arboretum*. Il s'agit de permettre la desserte le long de la rue de la Pyramide, du Parc Floral, en passant par le Château de Vincennes, par le théâtre de la Cartoucherie. Je voudrais saluer l'action des adjoints à la Maire de Paris, mais surtout de la Maire du 12^e et de son adjoint, Monsieur David GREAU, qui ont beaucoup travaillé sur cette première étape de révision des trajets de bus dans notre arrondissement. »

M. David GREAU, Adjoint à la Maire du 12^e arrondissement, Conseiller d'arrondissement, rapporteur :

« Merci, Monsieur GREGOIRE, de me donner l'occasion de parler sur cette délibération. Elle est sans doute moins « sexy » que ne peut l'être le contrat culture, mais non moins importante pour la vie quotidienne des habitants du 12^e arrondissement. Je pense que vous avez dit l'essentiel sur le cœur de cette délibération. Je voudrais rappeler qu'elle s'inscrit dans une démarche globale de refonte du réseau de bus au niveau de Paris et du Grand Paris. Il s'agit notamment d'une multiplication des liaisons avec la banlieue. La prolongation de la ligne 201 jusqu'à Paris est une bonne chose. Elle pourra desservir le Bois de Vincennes et ses équipements.

J'ajoute que la ligne 77 est une création et rejoindra la Gare de Lyon à Joinville-le-Pont. Cela permettra une meilleure desserte du Bois de Vincennes. Le trajet de la ligne 46 qui dessert également le Bois de Vincennes est, quant à lui, inchangé. Nous aurons une amélioration très nette et très sensible, avec ces trois lignes de bus, de la desserte du Bois de Vincennes et de ses équipements. Nous appelons cela de nos vœux depuis très longtemps. Il s'agit donc d'une satisfaction.

Le second objet de cette délibération concerne le prolongement de la ligne 72, qui est une ligne de l'Ouest parisien qui s'arrêtait à l'Hôtel de Ville jusqu'à présent, et qui va continuer son trajet sur les quais dans le 4^e et dans le 12^e pour préfigurer la ligne à haut niveau de service le long de la Seine. Je vous remercie. »

Mme Catherine BARATTI-ELBAZ, Maire du 12^e arrondissement, Conseillère de Paris :

« Merci beaucoup, messieurs, pour l'évocation de ces beaux projets. Je me permets de compléter en disant que le 12^e accepte d'accueillir sur son territoire le terminus de la ligne 201, ce qui a un coût pour la Ville de Paris qui aménage le terminus, et ce qui entraîne un certain encombrement de l'espace public. Mais il s'agit de faciliter la desserte du Bois de Vincennes ainsi que la liaison avec les communes du Val de Marne. C'est ainsi que nous construirons la métropole du Grand Paris, en facilitant les transports en commun de part et d'autre du périphérique. L'arrivée à la Porte Dorée est aussi une intermodalité forte avec la ligne de métro et la ligne de tramway. Merci beaucoup pour la valorisation de cette délibération. »

Votants : 29 dont 4 pouvoirs

Pour : 29 voix dont 4 pouvoirs :

15 voix groupe Socialiste Radical et Citoyen dont 3 pouvoirs

03 voix groupe Communiste-Front de Gauche dont 1 pouvoir

05 voix groupe Ecologiste

05 voix groupe Les Républicains

01 voix groupe UDI-MODEM

Contre : 0

Abstention : 0

Délibération adoptée à *l'unanimité* des suffrages exprimés.

(DELIB 12-2017- 095 AVIS)

- DAE 20170209 : Budget Participatif “Plus de commerces dans les quartiers populaires” - Appel à projet relatif aux projets d’investissement des commerces des quartiers populaires.

Mme Valérie MONTANDON, Conseillère de Paris :

« J’ai deux remarques. La première concerne l’absence de contours et de modalités du jury. Je considère que, pour statuer sur cette délibération, le jury aurait dû être prédéfini. Il s’agit tout de même d’un élément clé. De l’argent public qui va à des commerçants, ce n’est jamais simple à orienter ou à décider, parfois à justifier.

Je souhaitais également connaître les éventuelles modalités. Vous parlez de l’accompagnement financier des bailleurs sociaux dans la rénovation des locaux situés dans les quartiers populaires afin d’y favoriser l’implantation de commerces. A plusieurs reprises dans cette enceinte, nous avons discuté de certains bailleurs sociaux qui pratiquaient des prix assez élevés en rez-de-chaussée. Je voulais savoir si un mécanisme permettrait de plafonner les loyers si les bailleurs sociaux sont aidés pour les rénovations de leurs locaux. Merci. »

Mme Catherine BARATTI-ELBAZ, Maire du 12^e arrondissement, Conseillère de Paris :

« Merci, Madame MONTANDON. Madame ROTA, vous êtes également inscrite. »

Mme Ophélie ROTA, Conseillère d’arrondissement :

« Merci, Madame la Maire. J’ai également une question sur le jury. J’ai bien vu sa composition en page 4. Je me demandais si ce jury ne pouvait pas être sur le même mode que le jury Parisculteurs. Un groupe au Conseil de Paris avait associé l’opposition. J’avoue que cet exercice m’avait beaucoup plu personnellement, et le sujet m’intéresse. Je voulais savoir s’il était possible que l’opposition, au-delà des maires d’arrondissement de l’opposition, puisse y être associée. »

Mme Catherine BARATTI-ELBAZ, Maire du 12^e arrondissement, Conseillère de Paris :

« Monsieur BOUIGUE pour vous répondre. »

M. Richard BOUIGUE, Premier Adjoint à la Maire du 12^e arrondissement, Conseiller d’arrondissement, rapporteur :

« Madame ROTA, vous avez apporté la réponse à la première question de Madame MONTANDON, puisque le jury est précisé dans la délibération. Vous avez un document joint. Vous avez le coup de pouce et le règlement de coup de pouce. Dans la délibération elle-même, il est prévu que le jury soit mentionné par un arrêté municipal. En page 4 du règlement, vous avez la dénomination du jury. La composition est mentionnée. Vous l’avez sûrement. Je précise qu’il s’agit d’un jury parisien et pas un jury d’arrondissement. Ce jury sera appelé à statuer sur des projets qui auront lieu non seulement dans le 12^e, mais aussi dans d’autres arrondissements parisiens.

J’entends votre question, Madame ROTA. Ce n’est pas à moi de répondre, en tant que Premier Adjoint, sur un jury parisien. J’entends l’appel sur la forme Parisculteurs, mais je la laisse à d’autres.

Je souhaite revenir sur le second point évoqué par Madame MONTANDON, s’agissant du prix des loyers pratiqués par certains bailleurs pour des locaux d’activité de commerce. C’est une réflexion qui a été engagée à la Ville. Nous avons voté ensemble une délibération sur la création du GIE qui va pouvoir mutualiser l’ensemble des propositions des bailleurs, Paris Habitat, RIVP, SIEMP ou autres. Il s’agit de rationaliser les procédures, les baux, de réfléchir aux prix pratiqués par les différents bailleurs. Il

existe une volonté d'harmoniser cette partie qui n'est pas toujours claire. Les statuts des organismes ne sont pas les mêmes. L'histoire de leur implantation n'est pas la même. Les locaux anciens et neufs n'ont pas les mêmes qualités. Les quartiers ont parfois évolué. Il existe une volonté législative de ne pas pratiquer des sauts de loyer, notamment en arrivant à la fin d'un bail. Ceci est dommageable pour ceux qui sont en place et pour ceux qui arrivent après. Nous allons travailler dessus avec le GIE. Nous allons revenir à une pratique et à une politique en matière de loyer qui soit plus harmonieuse et cohérente entre l'ensemble des bailleurs. Elle tiendra davantage compte des prix pratiqués dans les quartiers au regard de leurs caractéristiques. »

Mme Catherine BARATTI-ELBAZ, Maire du 12^e arrondissement, Conseillère de Paris :

« Merci beaucoup pour ces précisions. »

Votants : 29 dont 4 pouvoirs

Pour : 29 voix dont 4 pouvoirs :

15 voix groupe Socialiste Radical et Citoyen dont 3 pouvoirs
03 voix groupe Communiste-Front de Gauche dont 1 pouvoir
05 voix groupe Ecologiste
05 voix groupe Les Républicains
01 voix groupe UDI-MODEM

Contre : 0

Abstention : 0

Délibération adoptée à *l'unanimité* des suffrages exprimés.

(DELIB 12-2017- 096 AVIS)

- DASCO 20170117 : *Caisses des écoles - Modalités de conventionnement et de financement par la Ville de Paris pour la restauration scolaire, périscolaire et extra-scolaire pour la période 2018-2020.*

M. Laurent TOUZET, Adjoint à la Maire du 12^e arrondissement, Conseiller d'arrondissement, rapporteur :

Votants : 29 dont 4 pouvoirs

Pour : 24 voix dont 4 pouvoirs :

15 voix groupe Socialiste Radical et Citoyen dont 3 pouvoirs

03 voix groupe Communiste-Front de Gauche dont 1 pouvoir

05 voix groupe Ecologiste

01 voix groupe UDI-MODEM

Contre : 0

Abstention : 05 voix groupe les Républicains

Délibération adoptée à *l'unanimité* des suffrages exprimés.

(DELIB 12-2017- 097 AVIS)

- DLH 20170128 : Obligation d'enregistrement de la déclaration préalable prévue à l'article L314-1-1 du code du Tourisme - création du téléservice correspondant.

Mme Ophélie ROTA, Conseillère d'arrondissement :

« Je suis étonnée d'être la seule inscrite sur cette question qui devrait tous nous passionner. Evidemment, je voterai en faveur de cette délibération qui vient enfin mettre un peu d'ordre dans l'anarchie des meublés touristiques loués entre particuliers via Internet. Des chiffres pour montrer l'ampleur du phénomène et l'urgence à agir. Paris, ce sont 75 000 chambres d'hôtel et 88 000 chambres sur Airbnb, contre 33 000 à New-York et 23 000 à Londres. Ce sont 20 000 logements qui ont disparu du parc locatif privé en 5 ans à Paris. Il était donc temps que Paris, après New-York, Amsterdam et Londres, donne un encadrement rigoureux à cette pratique qui pénalise des quartiers entiers de Paris, en réduisant l'offre de location pour les Parisiens et en faisant monter les prix à l'achat. Et qui pénalise également l'hôtellerie.

Pour donner toute son efficacité à ce dispositif, la Ville de Paris devra renforcer les contrôles face à tous ceux qui ne respectent pas la loi. Aujourd'hui, nous parlons de 25 agents dédiés à plus de 50 000 logements. Ce n'est pas assez. Il s'agit de donner des sanctions financières plus lourdes contre les propriétaires mal intentionnés. L'amende ne doit pas être inférieure à ce que rapporte le dispositif. Deux mesures importantes pour que les propriétaires ne se sentent pas intouchables. Merci. »

Mme Eléonore SLAMA, Adjointe la Maire du 12^e d'arrondissement, Conseillère d'arrondissement, rapporteure :

« Depuis 5 ans, Paris a perdu, selon une étude de l'APUR, environ 20 000 logements transformés en meublés touristiques. Pour information, environ 1 500 logements du 12^e arrondissement sont sur le site Airbnb. Or, vous le savez, notre priorité porte sur la lutte contre le mal logement. Oui, nous avons besoin de régler le sujet de la location de meublés touristiques à Paris.

Grâce à la loi République Numérique du 7 octobre 2016, la Ville de Paris vous propose aujourd'hui cette délibération qui vise à créer une procédure obligatoire d'enregistrement de la déclaration préalable pour toute location meublée touristique, à partir du 1^{er} décembre. Le service sera ouvert le 1^{er} octobre, mais ce sera obligatoire qu'à partir du 1^{er} décembre. Cela va nous permettre d'avoir de la transparence, mais aussi de bloquer ces locations de meublés touristiques au bout de 120 jours, ce qui correspond à la période dite de courte durée.

Cette mesure de transparence a un double objectif : à la fois préserver l'habitat résidentiel, mais aussi lutter contre la concurrence déloyale à l'égard des hôtels. Contrairement à ce que vous disiez, Madame ROTA, je profite d'avoir la parole pour rappeler que ce n'est pas la première action entreprise pour réguler les meublés touristiques à Paris. Depuis 2015, grâce à l'action de la Ville de Paris, Airbnb est contraint de verser la taxe de séjour. Mais je vous accorde que ce combat n'est pas complètement terminé, puisque cette taxe n'est pas encore proportionnelle à la valeur des biens comme cela est le cas pour les catégories d'hôtels 1, 2, 3, 4 ou 5 étoiles.

Depuis plusieurs années, des contrôleurs assermentés de la Direction du Logement et de l'Habitat réalisent des visites sur rendez-vous, mais aussi des visites inopinées, des opérations coup de poing, des veilles sur Internet. Ainsi, 5 000 logements ont été visités et 5,6% d'infractions ont été constatées lors de ces contrôles. Grâce à ces contrôles, 900 logements ont été régularisés : un changement d'usage ou un retour à l'habitation.

J'en profite pour vous dire que la Ville de Paris mène une politique de tolérance zéro sur ce sujet. Les logements sociaux qui pourraient être présents sur ces plateformes ont fait l'objet de procédures qui ont parfois mené à des expulsions des locataires de ces

logements. Parce que le rapport de force avec les plateformes mérite que l'on travaille tous ensemble, main dans la main et que l'on vote comme un seul homme à l'unanimité sur cette délibération, je compte sur vous. Merci. »

Mme Catherine BARATTI-ELBAZ, Maire du 12^e arrondissement, Conseillère de Paris :

« Merci beaucoup. »

Votants : 28 dont 4 pouvoirs

Pour : 28 voix dont 4 pouvoirs :

14 voix groupe Socialiste Radical et Citoyen dont 3 pouvoirs

03 voix groupe Communiste-Front de Gauche dont 1 pouvoir

05 voix groupe Ecologiste

05 voix groupe Les Républicains

01 voix groupe UDI-MODEM

Contre : 0

Abstention : 0

Délibération adoptée à *l'unanimité* des suffrages exprimés.

(DELIB 12-2017- 098 AVIS)

- DJS 20170203 : Attribution de la dénomination Althéa Gibson au nouveau gymnase sis rue Gerty Archimède (12^e).

M. Nicolas BONNET-OULALDJ, Conseiller de Paris :

« Je souhaite souligner notre satisfaction quant à cette dénomination. Lorsque j'ai présenté ce vœu au Conseil de Paris en novembre 2016, au lendemain de l'élection de Donald TRUMP, notre volonté était aussi d'envoyer un message fort au peuple américain et à tous les résidents américains qui vivent à Paris.

Bien sûr, Althéa GIBSON est pratiquement inconnue du grand public. Pourtant, le parcours de celle qui fut la première joueuse noire à remporter un tournoi du Grand Chelem à Roland Garros en 1956, en simple et en double, gagnerait à être connu dans un contexte de montée du racisme en France comme dans le monde.

Althéa GIBSON est née en 1927 et morte en 2003 aux Etats-Unis. Dans les années 1950, cette joueuse de tennis a gagné 11 titres du Grand Chelem en simple, en double et en mixte. Elle est née dans une plantation de coton de Caroline du Sud, dans une famille descendante d'esclaves. Elle n'était pas acceptée dans certains tournois parce qu'elle était noire. Elle n'avait pas le droit d'utiliser les vestiaires ou de prendre ses repas au restaurant. Elle a dormi dans des voitures quand les autres dormaient à l'hôtel. Rappelons qu'avant Rosa PARKS, elle avait refusé de laisser sa place à un blanc dans un bus, préfigurant les mouvements pour les droits civiques et le discours de Martin LUTHER KING « *I have a dream* ». Un rêve réalisé par Althéa GIBSON en 1956, ici même à Paris.

Son parcours, ses victoires et son engagement personnel dans le contexte historique de ségrégation ont participé à l'intégration de sa communauté dans la société américaine. Elle affirmait avoir toujours voulu être quelqu'un. Toute sa vie, elle a milité pour les droits civiques et la dignité de sa communauté. Elle a continué sa carrière dans la chanson puis au cinéma dans un film de John FORD aux côtés de John WAYNE « *Les Chevaliers* ». Sa mémoire participera à la lutte que nous menons contre toutes les discriminations, le racisme, la xénophobie et l'antisémitisme.

Une pensée pour Arthur ASHE et Serena WILLIAMS. Ce serait une bonne idée de les inviter à cette inauguration puisque Serena WILLIAMS affirmait l'année dernière en 2016 qu'Althéa GIBSON lui a donné du bonheur et la fierté d'être noire. Parce que nous pensons que la dénomination des bâtiments publics est un vecteur de mémoire, d'inspiration, nous portons ce vœu et cette délibération. La rue Gerty Archimède n'est pas anodine puisqu'elle était avocate, première femme inscrite au barreau de la Guadeloupe. Première femme guadeloupéenne élue députée PCF en 1946. A la demande des élus communistes, la rue porte son nom depuis 2006. Monsieur Jean VUILLERMOZ, adjoint au sport, avait fait cette proposition. Je vous remercie. »

Mme Catherine BARATTI-ELBAZ, Maire du 12^e arrondissement, Conseillère de Paris :

« Merci, Monsieur BONNET-OULALDJ, de saluer cette belle dénomination pour un beau gymnase. Permettez-moi de me réjouir que nous puissions inaugurer ce gymnase dès le mois de septembre pour y accueillir de nombreux clubs du 12^e arrondissement, nos écoles, mais aussi l'ensemble des équipes sportives de l'US Metro qui sont aujourd'hui sur le site Debergue. »

Mme Fadila TAÏEB, Adjointe à la Maire du 12^e arrondissement, Conseillère d'arrondissement, rapporteure :

« Je partage complètement les propos de Monsieur BONNET-OULALDJ. »

Votants : 29 dont 5 pouvoirs

Pour : 29 voix dont 5 pouvoirs :

15 voix groupe Socialiste Radical et Citoyen dont 3 pouvoirs
03 voix groupe Communiste-Front de Gauche dont 1 pouvoir
05 voix groupe Ecologiste
05 voix groupe Les Républicains dont 1 pouvoir
01 voix groupe UDI-MODEM

Contre : 0

Abstention : 0

Délibération adoptée à *l'unanimité* des suffrages exprimés

(DELIB 12-2017- 099 AVIS)

- DPE 20170039 : Demande de subvention pour l'expérimentation de collecte des déchets alimentaires des ménages à Paris (2^e et 12^e) - Convention avec l'Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Énergie.

Mme Ophélie ROTA, Conseillère d'arrondissement :

« Madame la Maire ou Madame l'adjointe à la Maire, pouvez-vous nous éclairer sur la méthode de distribution des bacs dans l'arrondissement ? Certains habitants ont été équipés très vite, mais d'autres attendent encore. C'est une question anecdotique, mais qui m'intéresse.

Nous sommes dans la phase d'expérimentation en vue de généraliser le dispositif. Nous sommes les habitants cobayes. C'est pourquoi je prends la parole pour vous faire un retour sur ce dispositif pour qu'il s'étende au mieux dans toute la capitale. J'ai des retours plutôt positifs, car c'est une action majeure pour notre environnement, pour une politique zéro déchet, du moins une politique mieux déchet. En revanche, j'ai le sentiment que les habitants les moins convaincus sont ceux dont les poubelles sont au sous-sol dans des locaux fermés, et non dans des cours extérieures. Ces habitants parlent d'odeurs insoutenables dans le local poubelles. Les dernières chaleurs ont sans doute accentué ce problème. Au-delà de l'odeur, ils parlent de l'arrivée d'insectes et autres bêtes. Ces désagréments n'encouragent pas à poursuivre l'expérimentation. En comparaison, dans une cour comme chez moi, l'odeur et la présence d'insectes sont bien plus supportables.

Deux propositions. Ne faudrait-il pas prévoir un ramassage plus fréquent qu'une fois par semaine pour éviter que les déchets ne stagnent trop ? J'ai vu dans le journal que c'était plutôt deux fois par semaine. A terme peut-être. Ou bien il faudrait obliger à mettre cette poubelle à l'extérieur pour ne pas avoir d'odeurs et d'insectes.

Autre remarque sur le format des poubelles de compost qui ne correspondent pas aux autres poubelles. Elles sont plus petites. Dans de grands ensembles d'immeubles, cela peut vraiment handicaper le gardien qui n'a plus le matériel adapté. Il doit traiter la poubelle à part, ce qui ne facilite pas le travail. Je vous remercie pour vos réponses. »

Mme Catherine BARATTI-ELBAZ, Maire du 12^e arrondissement, Conseillère de Paris :

« Merci beaucoup, Madame ROTA. Madame CHOPIN-GENET, pour apporter des réponses. »

Mme Florence CHOPIN GENET, Adjointe à la Maire du 12^e arrondissement, Conseillère d'arrondissement, rapporteure :

« Excusez-moi, je ne vais pas être aussi poétique que mes prédécesseurs. Je vais parler de bennes à ordures. Merci de votre inscription sur cette délibération, Madame ROTA. Je vais pouvoir communiquer sur la collecte des déchets alimentaires.

Pourquoi cette collecte ? C'est un plan ambitieux que nous devons relever dans notre arrondissement, pour qu'à l'horizon 2025, Paris soit une grande capitale européenne zéro déchet. Notre arrondissement a été choisi pour la diversité de son habitat et sa représentativité. Aujourd'hui, chaque Parisien produit 500 kg de déchets par an mais seulement 20% du contenu de nos poubelles sont recyclés, sur un potentiel de réutilisation de 75%. Jusqu'à présent, ces déchets alimentaires étaient mélangés avec le reste des ordures, donc incinérés, une source de gaspillage. Il s'agit de passer de l'élimination par incinération à la valorisation par métallisation et compostage.

Les délais pour mettre en place la collecte des déchets alimentaires ont été respectés. L'ensemble de l'arrondissement a été découpé en trois secteurs : l'Ouest, le Centre et l'Est. Ils ont été couverts adresse après adresse. Les derniers kits ont été livrés

vendredi dernier dans le quartier Bastille. Cela demandait beaucoup d'organisation. Il a fallu livrer les containers à couvercle marron, assurer un boîtage et un affichage dans les halls pour informer les Parisiens de la livraison des bio-seaux et les livrer.

Quelques chiffres pour vous expliquer tout l'enjeu du porte-à-porte effectué par les agents. Ce sont 2 450 containers à couvercle marron qui ont été distribués dans les immeubles. 3 312 bâtiments sont concernés. Un porte-à-porte auprès de 62 239 logements pour la distribution des kits.

A part quelques habitants ou gardiens récalcitrants, les retours sont plutôt positifs. Même si je connais les points à améliorer. Effectivement, la grosse chaleur n'a pas arrangé les choses. A ce jour, ce sont 7 à 9 tonnes qui sont collectés à chaque fois, en fonction des secteurs, de manière journalière. Retenez bien ce chiffre qui va augmenter en puissance. Tout cela va plutôt dans le bon sens.

Tous les kits ont été distribués, mais le travail continue. Tout l'été, les équipes vont tourner pour vérifier les adresses discordantes et reprendre les tournées explicatives dans les grands ensembles pour expliquer la différence entre les déchets alimentaires et le compost. Ils vont se rendre aux adresses où des problèmes ont été relevés pour comprendre les anomalies, informer et sensibiliser à la collecte. Effectivement, certains immeubles ont demandé plus de containers. Certains immeubles n'ont pas reçu de containers, et il faudra les en doter. Il s'agit d'une longue mise en place. Cela va prendre du temps. Aujourd'hui, nous évaluons environ 15% de refus des bacs. Ce sont des habitants qui n'ont pas trié et qui ont mis n'importe quoi dans ces poubelles. Tout au long du mois de juillet, il va y avoir des animations ciblées sur les déchets alimentaires dans tout l'arrondissement sur tous les marchés, Cours de Vincennes, Daumesnil, Poniatowski, Saint-Eloi, Aligre, Bercy. Rue du Rendez-Vous le 6 septembre. Il y aura aussi le Forum des Associations, la Fête des Jardins, le Parc Floral. Tout cela se met en place, ce n'est que le début. »

Mme Catherine BARATTI-ELBAZ, Maire du 12^e arrondissement, Conseillère de Paris :

« Merci beaucoup, Madame CHOPIN-GENET, pour ces éléments d'actualité sur la collecte sélective. Nous sommes encore en cours de déploiement. La canicule n'a certainement pas aidé. En même temps, ces déchets étaient déjà dans les poubelles avant, sauf qu'ils étaient mélangés au reste dans les poubelles vertes. Je pense qu'en revoyant l'organisation des locaux, nous devrions pallier ces différents inconvénients évoqués. L'objectif d'un ramassage plus fréquent est fixé. Plus le volume de déchets alimentaires va augmenter, plus souvent nous ramasserons. J'espère qu'ils vont se substituer à la collecte des déchets dans les poubelles vertes, au moins en partie. »

Votants : 28 dont 5 pouvoirs

Pour : 28 voix dont 5 pouvoirs :

14 voix groupe Socialiste Radical et Citoyen dont 3 pouvoirs

03 voix groupe Communiste-Front de Gauche dont pouvoir

05 voix groupe Ecologiste

05 voix groupe Les Républicains dont 1 pouvoir

01 voix groupe UDI-MODEM

Contre : 0

Abstention : 0

Délibération adoptée à *l'unanimité* des suffrages exprimés.

(DELIB 12-2017- 100 AVIS)

- DASCO 20170062 : Caisse des écoles (12^e) - Subvention (4 749 800 euros) pour la restauration scolaire.

M. Mathieu SEINGIER, Conseiller d'arrondissement :

« Nous ne nous sommes pas inscrits, mais nous allons nous abstenir sur les délibérations DASCO 62 et 42. »

Mme Catherine BARATTI-ELBAZ, Maire du 12^e arrondissement, Conseillère de Paris :

« D'accord. »

M. Laurent TOUZET, Adjoint à la Maire du 12^e arrondissement, Conseiller d'arrondissement, rapporteur :

Votants : 28 dont 5 pouvoirs

Pour : 23 voix dont 4 pouvoirs :

14 voix groupe Socialiste Radical et Citoyen dont 3 pouvoirs
03 voix groupe Communiste-Front de Gauche dont 1 pouvoir
05 voix groupe Ecologiste
01 voix groupe UDI-MODEM

Contre : 0

Abstention : 05 voix groupe Les Républicains dont 1 pouvoir

Délibération adoptée à *l'unanimité* des suffrages exprimés.

(DELIB 12-2017- 101 AVIS)

- DASCO 20170042 : Caisse des Ecoles (12^e) - Subvention (102 182 euros) pour la mise en œuvre des séjours de vacances.

M. Laurent TOUZET, Adjoint à la Maire du 12^e arrondissement, Conseiller d'arrondissement, rapporteur :

Votants : 28 dont 5 pouvoirs

Pour : 23 voix dont 4 pouvoirs :

14 voix groupe Socialiste Radical et Citoyen dont 3 pouvoirs

03 voix groupe Communiste-Front de Gauche dont 1 pouvoir

05 voix groupe Ecologiste

01 voix groupe UDI-MODEM

Contre : 0

Abstention : 05 voix groupe Les Républicains dont 1 pouvoir

Délibération adoptée à *l'unanimité* des suffrages exprimés.

(DELIB 12-2017- 102 AVIS)

- **DLH 20170152** : Location de l'immeuble 41, rue de Bercy (12^e) à la RIVP-Bail emphytéotique.

Mme Ophélie ROTA, Conseillère d'arrondissement :

« J'ai une question sur les délibérations 152 et 157 au sujet des préemptions d'immeubles 41, rue de Bercy et 69, rue de Charenton. Je souligne que ces immeubles sont dans des endroits moins pourvus de logements sociaux. Il s'agit d'une bonne chose pour le rééquilibrage dans le 12^e arrondissement. Est-ce que nous savons déjà quel équilibre sera respecté dans la part de logements sociaux ? Ou est-ce trop tôt pour le savoir ? Je sais qu'il y a 12 et 14 logements. »

Mme Catherine BARATTI-ELBAZ, Maire du 12^e arrondissement, Conseillère de Paris :

« Je ne pense pas que la programmation soit déjà faite sur ces adresses. Nous faisons l'enquête sociale, et, en fonction du résultat, nous faisons un équilibre entre les différents types de logement plus ou moins subventionnés. Cela fera normalement l'objet d'une délibération. Vous aurez la visibilité sur l'équilibre des différentes typologies de logement.

Avez-vous d'autres questions sur d'autres délibérations avant que je ne les soumette au vote ? Non. J'ai noté les abstentions du groupe LR sur les délibérations DASC0. Est-ce qu'il y a d'autres abstentions ? Madame ROTA sur les délibérations DLH 152 et 157. »

Mme Ophélie ROTA, Conseillère d'arrondissement :

« Nous voulons de l'équilibre dans les logements sociaux, mais je n'ai pas la réponse. Même si j'ai compris que c'était trop tôt. »

Mme Catherine BARATTI-ELBAZ, Maire du 12^e arrondissement, Conseillère de Paris :

« Très bien. Est qu'il y a d'autres abstentions ou votes défavorables sur d'autres délibérations ? Non. Elles sont donc adoptées à l'unanimité. Je vous remercie.

Je vous souhaite un bon repos durant ces vacances bien méritées. Rendez-vous à la rentrée. Merci à l'ensemble des élus notamment l'exécutif qui a bien travaillé cette année et qui sera remobilisé dès la rentrée pour le compte rendu municipal aux habitants du 12^e arrondissement. Merci beaucoup. Bonne soirée et bel été aux uns et aux autres. »

Votants : 28 dont 5 pouvoirs

Pour : 27 voix dont 5 pouvoirs :

14 voix groupe Socialiste Radical et Citoyen dont 3 pouvoirs

03 voix groupe Communiste-Front de Gauche dont 1 pouvoir

05 voix groupe Ecologiste

05 voix groupe Les Républicains dont 1 pouvoir

Contre : 0

Abstention : 01 voix groupe UDI-MODEM

Délibération adoptée à *l'unanimité* des suffrages exprimés.

(DELIB 12-2017- 103 AVIS)

- DLH 20170157 : Location de l'immeuble 69 rue de Charenton / 2, rue Saint Nicolas (12^e) à Paris Habitat OPH -Bail emphytéotique.

Mme Eléonore SLAMA, Adjointe la Maire du 12^e d'arrondissement, Conseillère d'arrondissement, rapporteure :

Votants : 28 dont 5 pouvoirs

Pour : 27 voix dont 5 pouvoirs :

14 voix groupe Socialiste Radical et Citoyen dont 3 pouvoirs

03 voix groupe Communiste-Front de Gauche dont 1 pouvoir

05 voix groupe Ecologiste

05 voix groupe Les Républicains dont 1 pouvoir

Contre : 0

Abstention : 01 voix groupe UDI-MODEM

Délibération adoptée à *l'unanimité* des suffrages exprimés.

(DELIB 12-2017- 104 AVIS)

- **DAC 20170009** : Subventions (1.108.000 euros), avenants à convention et conventions avec des associations de création et de diffusion de la danse.

(DELIB 12-2017- 105 AVIS)

- **DAC 20170040** : Subventions (31.000 euros) et avenants avec sept structures dédiées au cirque et aux arts de la rue.

(DELIB 12-2017- 106 AVIS)

- **DAC 20170157** : Subvention (10.000 euros) et avenant à convention avec l'association "Kiosquorama".

(DELIB 12-2017- 107 AVIS)

- **DAC 20170374** : Subventions (22.000 euros) à deux associations spécialisées dans l'accès à la lecture des personnes handicapées (12^e, 15^e, 20^e).

DELIB 12-2017- 108 AVIS)

- **DU 20170164** : Cession de la parcelle communale 17 bis, rue de Prague (12^e).

(DELIB 12-2017- 109 AVIS)

- **DAE 20170064** : Subventions et cotisation (1.699.500 euros) conventions et avenant avec 17 organismes d'accompagnement ou de financement des porteurs de projets entrepreneuriaux à fort impact social.

(DELIB 12-2017- 110 AVIS)

- **DEVE 20170080** : Mise à disposition à titre gratuit d'un terrain à usage de jardin partagé, 9-11 rue Claude Decaen (12^e) - Convention d'occupation et d'usage du domaine public avec l'association "Gar'Eden".

(DELIB 12-2017- 111 AVIS)

- **DEVE 20170122** : Subventions (26 460 euros) à 16 associations dans le cadre de deux appels à projets "jardins partagés", dont 10 560 euros pour "Accueillir au Jardin" et 15 900 euros pour "Récupérateurs d'eau".

(DELIB 12-2017- 112 AVIS)

- **DEVE 20170125** : Mise à disposition gratuite d'une parcelle à usage de jardin partagé, 21 rue du Chaffault (12^e) - Convention d'occupation et d'usage du domaine privé avec la RIVP et l'association Ville en Herbes.

(DELIB 12-2017- 113 AVIS)

- **DFPE 20170017** : Accompagnement des séparations - Subventions (149.000 euros), conventions et avenant à convention avec neuf associations pour le fonctionnement de leur service de médiation familiale.

(DELIB 12-2017- 114 AVIS)

- **DFPE 20170055** : Subventions (802.271 euros) et avenants avec l'association "Caramel" (12^e) pour ses 2 établissements d'accueil de la petite enfance.

(DELIB 12-2017- 115 AVIS)

- **DFPE 20170069** : Subventions (4.389.065 euros) et avenants à l'association "ABC Puériculture" (16^e) pour ses 19 établissements d'accueil de la petite enfance.

(DELIB 12-2017- 116 AVIS)

- **DFPE 20170169** : Subventions et conventions (121.429 euros) avec l'association "ARFOG-LAFAYETTE" (6^e) pour sa crèche collective Reuilly (12^e).

(DELIB 12-2017- 117 AVIS)

- **DFPE 20170190** : Subventions et conventions avec trois associations pour l'animation et le développement d'ateliers en direction des professionnel.le.s de l'accueil individuel dans le cadre des relais d'assistant.e.s.

(DELIB 12-2017- 118 AVIS)

- **DJS 20170012** : Subventions (43.200 euros) à 18 associations sportives locales (12^e).

(DELIB 12-2017- 119 AVIS)

- **DJS 20170062** : Subventions (262.000 euros) et conventions avec 8 associations sportives locales (12^e).

(DELIB 12-2017- 120 AVIS)

- DJS 20170138 : Centre Paris Anim' Maison des Ensembles (12^e) - Délégation de service public pour la gestion de l'équipement - Modalités de passation.

(DELIB 12-2017- 121 AVIS)

Votants : 28 dont 5 pouvoirs

Pour : 28 voix dont 5 pouvoirs :

14 voix groupe Socialiste Radical et Citoyen dont 3 pouvoirs
03 voix groupe Communiste-Front de Gauche dont 1 pouvoir
05 voix groupe Ecologiste
05 voix groupe Les Républicains dont 1 pouvoir
01 voix groupe UDI-MODEM

Contre : 0

Abstention : 0

Délibérations adoptées à *l'unanimité* des suffrages exprimés

Projets de délibération du Conseil Départemental transmis pour information du conseil d'arrondissement :

- DASCO 20170008-G : Collèges publics - Participations (199 438 euros) aux charges de fonctionnement pour travaux d'entretien courant au titre de l'exercice 2017.

- DASCO 20170018-G : Divers Collèges publics-Actualisation des tarifs de restauration pour les commensaux.

- DASCO 20170027-G : Caisse des Écoles (12^e)-Subvention (251 091 euros) pour la restauration scolaire.

- DASCO 20170046-G : Collèges publics parisiens - Dotations complémentaires de fonctionnement (23 285 euros), subventions pour travaux (78 884 euros) et subventions (40 400 euros).

- DASCO 20170048-G : Centres scolaires en hôpital - Subventions (21 863 euros).

- DASCO 20170049-G : Divers Collèges publics en cité scolaire-Contribution (145 896 euros) du Département aux services de restauration pour 2017.

- DASCO 20170054-G : Caisses des écoles - Modalités de conventionnement et de financement par le Département de Paris pour la restauration scolaire pour la période 2018-2020.

- DASES 20170126-G : Subventions (96.500 euros) à 13 associations et conventions avec neuf d'entre elles pour leurs actions sociolinguistiques et d'aide à l'accès aux droits.

- DASES 20170215-G : Subventions (718 558 euros) relatives au fonctionnement de maraudes en direction des personnes sans domicile fixe mises en œuvre par cinq associations.

- DASES 20170282-G : Subvention d'investissement (130 00 euros) à l'association « Aurore » au bénéfice de l'ESI la Halte Femme - Édition 2015 du budget participatif.

Madame la Maire lève la séance à 21 H 00.

La Maire du 12^e arrondissement,
Catherine BARATTI-ELBAZ.